28/02/2022

Fonds de droit français

GROUPAMA AXIOM LEGACY

RAPPORT ANNUEL

Groupama ASSET MANAGEMENT

Gestionnaire Activement Responsable

SOMMAIRE

1. Caractéristiques de l'OPC 3

2. Changements intéressant l'OPC 4

3. Rapport de gestion 5

4. Informations réglementaires 14

5. Certification du Commissaire aux Comptes 22

6. Comptes de l'exercice 27

7. Annexe(s) 68

Caractéristiques de l'OPC (suite) 69

Groupama
ASSET MANAGEMENT

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA AXIOM LEGACY

Part P, C - Code ISIN : FR0013251881

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management. La gestion financière de l'OPCVM est déléguée à Axiom Alternative Investments.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion : Chercher à obtenir, sur l'horizon minimum d'investissement recommandé de 4 ans, un rendement annualisé égal ou supérieur à celui de l'indice Euribor 3 mois +3%, après déduction des frais de gestion.

Afin de parvenir à cet objectif, l'OPCVM investira principalement dans des obligations et actions de préférence (preferred shares) d'institutions financières au travers d'une gestion totalement discrétionnaire.

Indicateur de référence : Aucun indicateur de référence n'a vocation à être utilisé pour l'appréciation de la performance de l'OPCVM, les indicateurs disponibles n'étant pas représentatifs du mode de gestion de ce dernier, mais toutefois, la performance de l'OPCVM pourra être comparée à l'Euribor 3 mois + 3%.

La politique d'investissement de l'OPCVM consiste principalement à sélectionner des obligations, des titres de créances, des obligations perpétuelles ou des actions de préférence (preferred shares) émis par des institutions financières. L'objectif est principalement de chercher à tirer avantage de la déqualification de titres Tier 1 ou Tier 2 du capital réglementaire des banques ou des compagnies d'assurance. Cette déqualification incite donc les émetteurs à racheter ces titres ou à faire des offres publiques d'échange avec une prime par rapport au prix de marché.

L'acquisition ou la cession des obligations ou titres de créances repose sur une analyse interne du risque de crédit de l'émetteur par Axiom Alternative Investments.

La gestion de l'OPCVM est complétement discrétionnaire. Les décisions d'investissement sont prises suivant les conditions et opportunités de marché.

L'OPCVM peut investir sur des obligations dont l'émetteur ou l'entité les garantissant ont une notation long terme au minimum d'« Investment Grade » ou estimée équivalente par Axiom Alternative Investments au moment de l'acquisition et jusqu'à 20% sur des émetteurs à haut rendement (dits « spéculatifs ») ou émetteurs non notés.

La part des investissements en produits de taux sera comprise entre 0 et 110% de l'actif net.

L'OPCVM pourra investir, jusqu'à 50% maximum de son actif net, dans des obligations « Additional Tier1 » ou « contingent convertible bonds » (Coco Bonds), émis par des institutions financières, afin de rechercher à capter un éventuel rendement plus élevé lié à leur subordination, en contrepartie d'un risque plus élevé.

L'OPCVM est géré à l'intérieur d'une fourchette de sensibilité aux taux comprise entre 0 et 8.

L'OPCVM pourra investir dans des « preferred shares » ou « actions de préférence » jusqu'à 50% de son actif net et dans des actions classiques jusqu'à 10% de son actif net. L'exposition actions de l'OPCVM ne dépassera pas 50% de son actif net.

Une partie de l'actif pouvant être libellée dans des devises différentes de la devise de référence, l'euro, l'OPCVM sera couvert systématiquement contre ce risque. Cependant un risque de change accessoire existe. Il est limité à 10% de l'actif net.

L'OPCVM pourra détenir des parts ou actions d'OPC de droit français, européen ou étranger de droit équivalent jusqu'à 10% de son actif net.

L'OPCVM pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour couvrir ou exposer le portefeuille aux risques de taux, actions, de change et de crédit dans la limite d'un engagement maximum d'une fois son actif net.

L'OPCVM pourra effectuer des dépôts, des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

L'OPCVM utilisant des instruments dérivés et pouvant avoir recours aux emprunts d'espèces et aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne pourra pas dépasser 200% de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : 4 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux français (bourse de Paris).

Un dispositif de plafonnement des rachats dit de *gates* ainsi qu'un mécanisme d'ajustement de la valeur liquidative dit de *swing pricing* peuvent être mis en oeuvre par Groupama Asset Management. Pour plus d'information sur le fonctionnement de ces dispositifs, veuillez-vous reporter à la rubrique sur les *gates* et le *swing pricing* dans les modalités de souscription et de rachat du prospectus, disponible sur le site internet www.groupama-am.com.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, — A risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible — rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	**4**	5	6	7

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 4, en raison de son exposition au marché obligataire.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entrainer une baisse de la valeur liquidative.
- Risque de liquidité : Il peut se matérialiser par la difficulté à trouver des contreparties de marché ou des prix raisonnables dans certaines circonstances exceptionnelles de marché.
- Utilisation des instruments financiers dérivés : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

2. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

11 février 2021

Mise à jour des performances 2020.

10 mars 2021

Fonds catégorisation « article 6 » ;
Mise à jour règlementaire Disclosure ou SFDR (règlement (EU) 2019/2088).

30 juillet 2021

- Changement de dénomination de l'OPCVM qui devient « GROUPAMA AXIOM LEGACY » ;
- Mise en place du mécanisme de plafonnement des rachats ou *gates* ;
- Modification de l'objectif d'investissement afin l'élargir aux futures déqualifications réglementaires ;
- Augmentation titres Additional Tier 1 (« AT1 ») ou Contingent Convertible Bonds (« Coco Bonds ») de 20% à 50% de l'actif net ;
- Ajout d'une phrase dans le cadre de la mise à jour règlementaire «Taxonomie ».

3. RAPPORT DE GESTION

Mars 2021

Les valeurs financières ont connu un bon mois de mars portées par des espoirs de croissance plus élevée grâce à des campagnes vaccinales qui progressent rapidement dans plusieurs pays. Ceci combiné à l'annonce de la FED de lever « l'exemption » de levier bancaire, s'est traduit par une hausse des taux à 1,75% en mars. En effet en avril 2020, la Fed avait temporairement exclu les bons du Trésor américain et les dépôts à la banque centrale du calcul du ratio de levier «supplementary leverage ratio, SLR », rendant ainsi favorable leur détention par les banques. Le SubFin, avant le roll vers la série 35, s'est resserré passant de 117bps à 94 bps. Les épisodes de volatilité de la livre turque qui avait bondi de plus de 5% mi-mars pour replonger ensuite après le renvoi du gouverneur de la banque centrale par Erdogan, n'ont pas eu d'impact inquiétant à ce stade. Face à une inflation durablement en dessous de l'objectif des 2%, la BCE maintient sa politique expansive de soutien à l'économie. Le rythme des achats constaté sur le dernier mois était significativement plus élevé avec d'importants tirages à la nouvelle opération de TLTRO. Christine Lagarde a précisé qu'elle était prête à utiliser tous les outils dont elle disposait pour contrer une hausse injustifiée des taux. Les dernières données consolidées de l'EBA pour le Q4 2020, maintenant disponibles, ont affiché des ratios de capital toujours en amélioration : +40bp pour atteindre 15,5% en moyenne. Le ratio des prêts non performants en diminution de 20bp pour atteindre 2,6 %, témoigne également d'une tendance continue d'assainissement des bilans. La principale nouvelle du mois était la liquidation du fonds Archegos, déclenchant des appels de marge massifs sur plus de 20 Mds d'USD d'actions par les «prime brokers» dont Crédit Suisse et Nomura. Pour rappel, le cas Archegos constitue un deuxième revers pour la banque suisse après celui causé par l'affaire Greensill. L'effondrement de l'entreprise spécialisée dans le financement par affacturage, a déclenché des débats sur les dépôts qui sont actuellement en cours. Cette double exposition de Crédit Suisse fragilise la structure de capital et le cours de bourse a fortement baissé. L'impact sur les instruments AT1 reste selon nous très limité : nous pensons que la banque prendra les mesures nécessaires si sa distance MDA devenait trop faible. Malgré la liquidation forcée des fonds et les pertes estimées liées aux deux affaires, la réaction très contenue des marchés et les impacts estimés démontrent encore une fois la solidité du système bancaire, au terme d'un long chemin de transformation depuis la crise financière de 2008. Le recyclage du stock d'instruments Legacy se poursuit. Cofinoga, filiale de BNP, a annoncé le 15 mars le call au pair de sa legacy, call que nous attendions dans notre analyse de la fin de période de transition Bâle 2 vers Bâle 3. NatWest a annoncé une offre de rachat sur des legacy step-up avec make-whole, cette offre faisant suite à celle d'octobre dernier, offrait une prime modérée et une option de sortie pour ces titres à forte duration.

Activité du fonds :Nous étions positionnés sur le titre Cofinoga, objet du rappel, à hauteur de 2,5% du portefeuille, une de nos principales positions au cœur de notre allocation aux Obligations Décotées. Nous en avons profité pour prendre nos gains sur des titres mutualistes et nous redéployer sur d'autres titres type SPV en vue d'un rappel d'ici janvier. En Crédits en Amélioration, nous nous sommes renforcés sur les UBS Low-Trigger ainsi que des Tier 2 de banques britanniques. Déjà positionnés sur les deux titres Legacy Credit Suisse (Eur-eq 4bn de gisement) au moment de l'annonce de l'exposition à Archegos, nous avons exploité la volatilité sur la signature tout en contenant notre profil de risque. Notre exposition s'élevait à 3,7% à la fin du mois. Sur les Long Calls, nous continuons à faire des arbitrages, notamment les titres avec make-whole, dans le contexte de mouvement sur les taux, et de nouvelle offre de rachat de NatWest. Enfin, dans la poche Fixed-to-Fixed, nous nous renforçons sur des titres indexés au CMS avec floor émis par Axa et Deutsche Bank, ainsi que sur des instruments Legacy au UK de type « PIBS ». Le fonds clôture le mois avec 4,4% d'espèces et 14,6% de titres de moins de 6 mois.

Avril 2021

Avril a été encore un bon mois pour les valeurs financières, portées par les bons résultats et les signaux de pression inflationniste. De plus, la BCE a réitéré son intention de préserver des conditions de financement favorables aux entreprises et aux particuliers. L'indice CDS SubFin est resté inchangé, clôturant à 94 bps. A la suite des lourdes pertes liées à la faillite d'Archegos, Crédit Suisse a émis CHF 1,7 Md de MCN (mandatory convertible notes) pour consolider son ratio CET1 à environ 13%. La banque suisse doit aussi faire face aux pertes liées à l'exposition résiduelle des fonds CSAM à Greensill chiffrée à environ CHF 4,8 Mds. Les résultats déjà publiés ont été globalement bons notamment Deutsche Bank et Sabadell. En termes de bénéfice avant impôt, toutes les banques ont battu le consensus. Pour le troisième trimestre consécutif, les provisions ont été modérées avec parfois des reprises de provisions. Les ratios de niveau 2 et de niveau 3 s'améliorent. L'activité de banque d'investissement a été soutenue, notamment dans le domaine des actions, du high-yield et des activités de marché. Nous pensons que ces tendances continueront à entraîner des révisions positives du consensus sur les bénéfices par action. Du côté réglementaire, la banque d'Angleterre propose une consultation sur la réglementation CRR pour simplifier l'approche standard applicable aux banques de petite taille. Après Cofinoga (filiale de BNP) et NatWest le mois dernier, Deutsche Bank a annoncé le rappel au pair de son titre Legacy qui payait un coupon variable (formule CMS). Cela présage d'autres rappels à venir pour ses deux autres SPVs.

La Société Générale a annoncé le rappel d'une obligation perpétuelle "disco" ainsi que l'introduction d'un call d'une obligation TMO. Ces opérations s'inscrivent dans la tendance de rachats de titres "legacy" qui est en train de s'accélérer depuis quelques mois et cela à l'approche de la fin de période de transition Bâle 2 vers Bâle 3 pour les banques.

Activité du fonds

Nous étions positionnés (pour 0,65% du fonds) sur le titre Deutsche Bank qui a été rappelé et nous avons bénéficié de l'appréciation sur les titres de la filiale DPB dont nous avions 1,1%. Nous avons accompagné les remboursements dans le portefeuille et les nouvelles souscriptions en les déployant dans chacune des 4 sous-stratégies. En obligations décotées, nous nous sommes renforcés sur des titres SPV et des instruments indexés au TMO dont la valorisation reste en retard après l'introduction du call de SocGen. En Long Calls, nous avons sourcé deux titres rares de Barclays et NatWest et avons arbitré Lloyds en faveur de HSBC. En Fixed-to-Fixed, nous trouvons des titres de Landesbank allemande à plus de 4% au prochain call. Dans les Crédits en Amélioration, nous avons rajouté sur Crédit Suisse avant l'annonce de leur augmentation de capital, rentré une nouvelle émission d'une banque d'infrastructure autrichienne restructurée et ajouté deux banques allemandes. Nous clôturons le mois déployés à 96,9% avec 11,9% de titres à remboursement dans les 6 prochains mois.

Mai 2021

Les valeurs financières ont connu encore un bon mois à l'approche de l'été, portées par les signaux de pression inflationniste. Le 10 ans français est passé au-dessus de 0,2%. Les actifs ont très bien performé, en particulier les AT1 qui sont revenus à leur plus haut historique. Les banques centrales ont réitéré être en contrôle de la situation. Le SubFin est resté stable, clôturant proche de son niveau de fin avril à 108 bps. Après la bonne saison des résultats trimestriels, les régulateurs se montrent encore plus favorables aux consolidations. En Italie, le gouvernement a demandé une extension des bénéfices fiscaux pour les opérations de fusions/acquisitions. Unipol a renforcé sa position dans Banca Popolare di Sondrio, ce qui augmente les chances de rapprochement entre BPER et Sondrio. Generali souhaite racheter Cattolica di Assicurazione, dans le cadre d'une opération valorisant ce dernier 1,5 milliard d'euros. En parallèle, l'assainissement des bilans se poursuit avec la vente de 4 milliards d'euros de NPL par Intesa à Bain. En Grèce, Alpha Bank envisage une augmentation de capital suivant l'exemple de Piraeus Bank. Du côté réglementaire, la période de transition sous MREL est désormais alignée avec celle de la directive CRR2, ce qui devrait simplifier la lecture au sujet des instruments non éligibles au capital. En mai, nous avons vu le premier Reg par call, exercé sur une AT1 par le Crédit Agricole. Ceci confirme la déqualification d'instruments nouvelle génération émis sous Bâle III et donc l'existence d'un ensemble de dettes AT1 " Legacy" ou non éligibles au capital sous CRR2, validant de ce fait notre interprétation. Parmi les autres nouvelles notables, le nettoyage du stock d'instruments Legacy se poursuit malgré la déception sur les Cashes UniCredit. La Banque italienne a annoncé le 20 mai sa décision de ne pas payer de coupon pour cause de perte consolidée en 2020 suite à la déconsolidation de sa filiale turque. Cette décision, contraire à ce qui a été annoncé lors des derniers résultats trimestriels le 6 mai, s'est traduite par une chute des titres de plus de 10 points. Pour régler le risque d'infection, Jyske Bank a eu l'autorisation de son régulateur pour rappeler 2 perpétuelles avec un coupon de type CMS. Il s'agit d'un risque lié aux classements juridiques et réglementaires sur lequel nous avons communiqué en octobre dernier (lien: https://mailchi.mp/axiom-ai.com/flash-axiom) qui menaceraient l'éligibilité des instruments de capital existants. NatWest a rappelé deux titres legacy Tier 2. Sur le marché primaire, permanent TSB et Fidelidade ont émis de nouveaux Tier 2. Sur le marché des obligations contingentes convertibles nous avons noté les émissions de Danske Bank (750 millions d'USD à 4,375%), Santander (1000 millions d'USD à 4,750%) et SocGen (1000 millions d'USD à 4,750%).

Activité du fonds

Nous détenons 1,2% de titres Legacy NatWest rappelés et nous déployons le cash en portefeuille sur des instruments émis par des assureurs et sur des titres participatifs avec une décote toujours attractive. Nous détenions aussi 1,3% sur les Cashes d'Unicredit au moment de l'annulation inattendue de la distribution, et avons clôturé totalement notre position car nous ne pouvons plus être certains que le nouveau management n'essaiera pas d'activer la clause de conversion. Dans la poche des Fixed-to-Fixed, nous nous renforçons sur des titres d'assureur UK et, plus significativement, sur ceux de Landesbank Hessen, bénéficiant notamment du fort décrochement des prix lié à la fin de la période de préavis pour le call du 30 juin, qui ne s'est pas confirmé. Nous continuons à nous positionner sur des Legacy perpétuels à coupon fixe sans option de rappel avec des rendements attractifs et avons participé au primaire du leader de gestion de créances douteuses, Encore Capital Group, et à l'émission inaugurale de Fidelidade. Nous clôturons le mois avec 6,1% de cash et 7,9% d'obligations dont la date de maturité est dans les 6 prochains mois.

Juin 2021

Les marchés financiers au cours du mois de juin, ont continué d'évoluer favorablement en dépit de l'absence de véritable catalyseur. La crainte de surchauffe économique symbolisée par une inflation trop élevée a été calmée par les discours accommodants répétés des banques centrales. Comme l'indique Benoît Coeuré, ancien membre du directoire de la BCE, "il faut se préparer (les banques centrales) à soutenir l'économie longtemps". En conséquence, le crédit financier est revenu sur ses plus hauts avec notamment un indice Subfin à 102 bps. Andrea Enria a indiqué qu'il envisageait une levée d'interdiction rapide par la BCE du plafond sur le paiement des dividendes par les banques. Une annonce officielle est attendue pour le 23 juillet. Les banques américaines viennent déjà de bénéficier de la levée de cette restriction, ce qui a conduit à des annonces spectaculaires comme celle de Morgan Stanley qui a doublé le dividende et indiqué un ambitieux programme de rachat d'actions de 12 milliards USD. Côté réglementation, l'EBA a publié son "monitoring report" avec un volet important sur les instruments legacy. Celui-ci consiste principalement à rappeler le risque d'infection. En clair l'EBA déconseille aux banques de comptabiliser en capital réglementaire, à la fois des instruments T1 déqualifiés en T2 et de véritables instruments T2. C'est très positif pour la classe d'actif des instruments legacy dont le rappel par leur émetteur est fortement suggéré. Natwest a d'ailleurs réalisé en mai une offre de rachat sur deux titres legacy. qui a connu un succès limité avec seulement 15% apportés. Le marché primaire reste actif avec des émissions de MACIF (première émission de RT1), et en AT1 CommerzBank, Natwest et Unicredit. La consolidation du secteur continue à la fois en France avec le rachat du réseau français de HSBC par My Money Bank en recherche de taille critique et en Irlande avec la vente par Permanent TSB de son portefeuille de prêts aux entreprises à AIB. Sur les crypto-monnaies, notons que le Comité de Bâle suggère une charge en capital de un pour un sur les expositions détenus par les banques.

Activité du fonds

Nous détenions plus de 2% de titres Natwest objet du tender et avons profité de l'augmentation de la liquidité autour du tender pour nous renforcer sur le segment des Fixed Perpetuelles UK : banques commerciales mais aussi des building societies et deux assureurs. En Long Calls, nous nous sommes renforcés sur StanChart, Barclays et une banque canadienne, mais les instruments réagissent moins vite à la baisse des taux, notamment par rapport aux couvertures mises en place (short Treasuries). En Obligations Décotées, nous continuons à sourcer quelques titres dont la valorisation reste en retard. En Crédits en Amélioration, nous avons allégé les émetteurs les plus serrés, et avec le plus de sensibilité crédit, comme DB, Sabadell ou encore BNP Paribas. Enfin en Fixed-to-Fixed, après le non-call d'Helaba au 30 juin, c'est au tour de Prudential de maintenir ses 5.25% audelà du prochain call, contribuant favorablement au portage de notre portefeuille. Nous détenons 4,7% d'espèces et 8,0% d'obligations à maturités de moins de 3 mois.

Juillet 2021

Les marchés financiers ont continué au mois de juillet d'évoluer sur des niveaux de valorisation élevés et ce, en dépit d'un environnement toujours incertain. En effet, si les mesures exceptionnelles de relance budgétaire et monétaires stimulent efficacement le niveau de consommation global (consommation US record en hausse de 10% par rapport à 2019) et permettent de préserver les bilans des entreprises, la demande globale se heurte néanmoins de plus en plus à la rigidité des chaînes d'approvisionnement, à la faiblesse des stocks ainsi qu'à des frictions dans le recrutement et l'organisation du travail. En conséquence les banques centrales sont confrontées à un risque simultané de ralentissement de la croissance économique et d'accélération des prix. Cela pourrait cet automne relancer le débat sur une inflexion plus rapide que prévue de la politique de la FED pour endiguer les excès de valorisation constatés sur le marché immobilier américain notamment et de manière plus générale sur les actifs financiers (Bitcoin,SPAC ou IPO récentes…). Si la BCE est moins sous pression inflationniste, elle devra néanmoins être attentive également aux risques d'instabilité financière ainsi qu'auxperspectives incertaines quantà la santé globale des entreprises. Du côté des actions bancaires,une forte volatilité a prévalu en juilleten dépit d'un flux d'informations positives élevé : -Levée par la BCE de la limitation des dividendes versés par les banques à compter du 30 septembre prochain. Les résultats des stress tests de l'ABE sont rassurants, avec un drawdown moyen de CET1 de 485bps seulement dans le scénario adverse, confortant la capacité des banques à distribuer leur excédent de capital. -Les banques publient des revenus et des résultats avant provisions largement supérieurs aux attentes. Les pertes de crédit sontégalementplus faibles que prévues. -Bonne performance des banques d'investissement principalement sur le secteur du trading actions et du M&A. Dans le segment retail, la reprise des transactions (paiements, produits d'investissement, assurance-vie, financement) porte les revenus vers des niveaux d'avant crise. -Publication trimestrielle de l'ABE qui indique un niveau moyen de capital stable à 19,4% et des stocks de prêts non performants qui diminuent à 2,54% pour l'ensemble des banques dontelle assure la surveillance. Côté crédit, les marchés continuent de progresser de manière modérée, l'indice subfin terminant le mois stable autour de 104 bps. Le rendement des bons du Trésor 10 Ans US est passé de +1.44% à 1.25% et celui des Bunds 10 ans de -0.20% à -0.43% (contre -0.82% au plus bas). Sur le plan réglementaire, la BOE a donné deux années supplémentaires aux banques pour atteindre les objectifs en matière de MREL (niveau de dette qui peuvent absorber des pertes), ce qui est favorable aux acteurs de taille moyenne comme les banques mutualistes. La banque Lloyds a annoncé le rappel deux instruments legacydisco pour 300M€ ainsi que RBI pour 90M€. Le marché primaire a été logiquement moins actif compte tenu de

la période estivale avec cependant une nouvelle émission de Novo Banco en « Senior préférée » pour 300M€ et un rendement de 3,5%.

Activité du fonds

Sur les legacy RBI dont le rappel a été annoncé,nous détenions encore 0,44% sur une valorisation de 97,5% du pair. Nous nous sommes renforcés sur une disco AIG ainsi que trois Fixed-to-Fixed pour lesquelles le call se fait attendre pour diverses raisons : Prudential en cours de séparation de son entité américaine Jackson Financial, Helaba sous la contrainte du délai de préavis fixé par les termes de son prospectus, etVivat qui bénéficie de la reconnaissance RT1 jusqu'en 2025. En Long Calls, nous avons sourcé plusieurs titres dans la volatilité sur les taux et allégé sur Lloyds 13 dont le make-whole proche offre moins de rémunération, pour nous renforcer sur des titres fixes perpétuels. Enfin, en Crédits en Amélioration, nous avons pris nos gains sur Deutsche Bank, Grenke Finance et Paragon, pour redéployer sur des nouvelles émissions à potentiel de resserrement. Nous clôturons le mois avec 2% d'espèces et7,5% de titres de maturités à moins de 3 mois.

Août 2021

En août, les déceptions ont été davantage d'ordre météorologique que financier. Rien n'aura vraiment inquiété les marchés et ce en dépit d'un variant delta menaçant toujours la reprise, d'une crise afghane aux conséquences internationales incertaines ou bien d'un niveau d'inflation historique qui a atteint en Europe 3% en base annuelle. Les marchés financiers ont été globalement calmes aidés en cela par un discours prudent de la FED sur un potentiel tour de vis. Si Jérôme Powell a confirmé être favorable à une baisse des achats d'actifs avant la fin de l'année, cela reste conditionné aux chiffres de l'emploi. Par ailleurs, une remontée des taux d'intérêt court terme n'est pas davantage envisagée par la FED. Celle-ci considère désormais le niveau d'inflation non plus en absolu mais en tendance sur le long terme. Ainsi le niveau d'inflation atteint récemment de 5% sur les trois derniers mois (pour un objectif de 2%) est vu comme un phénomène transitoire. Le secteur bancaire européen a continué de délivrer d'excellentes nouvelles avec un deuxième trimestre aux résultats supérieurs de 22% en moyenne au consensus. Ces résultats sont le fruit de commissions élevées dans la banque de détail, de gains de trading solides et de revenus d'intérêt soutenus par le TLTRO. Les résultats du secteur assurantiel au deuxième trimestre ont été également positifs (15% au-dessus des attentes) avec notamment une collecte en hausse sur les contrats d'assurance-vie. Du côté du primaire, notons les nouvelles émissions AT1 de Barclays, Nordea, Swedbank et Standard Chartered. Cette dernière a également proposé un tender sur sa legacy AT1 jusqu'à 1,25 Milliard€ offrant une priorité de souscription. Allianz a pour sa part émis une nouvelle RT1. Enfin les stress tests ont été réussis par quasiment toutes les banques concernées (à l'exception de Monte dei Paschi), en dépit d'un scénario de base très négatif.

Activité du fonds

Nous détenions 0,98% des StanChart legacy AT1 qui ont fait l'objet du rachat et avons souscrit dans la nouvelle émission d'AT1. Nous nous sommes renforcés sur des fixes perpétuelles britanniques cibles potentielles de rachats et, en Obligations Décotées, des Titres Participatifs français dont la valorisation est en retard. Nous maintenons une allocation importante aux titres à portage : 20% Long Calls, 17% Fixed-to-Fixed, 12% fixes perpétuelles. Nous clôturons le mois avec 1% d'espèces et 7% de titres à maturités de moins de 30 jours.

Septembre 2021

Le mois de septembre a connu un rebond de la volatilité sur les marchés de taux et actions dans un contexte de rebond économique contraint par l'offre alors que la Fed se dirige vers un resserrement de sa politique monétaire plus rapide que prévu. Le prix du gaz naturel s'est fortement apprécié, poussé par le redémarrage simultané des économies mondiales après la crise sanitaire, par la décision de la Chine de sortir de manière accélérée du charbon mais aussi une météo défavorable en Europe pour les énergies renouvelables. Son impact inflationniste est évidemment craint et ce d'autant plus que l'inflation hors énergie progresse également rapidement (1,9% actuellement en zone euro). Le groupe Evergrande, a inquiété les marchés compte tenu du poids de l'immobilier dans l'économie chinoise (30% du PIB). Les banques européennes sont très marginalement exposées à ce secteur (<1% du total de leurs prêts). Dans ce contexte, les marché actions ont corrigé aux Etats-Unis (S&P à -4,75%, 1er mois négatif en 2021) et en Europe (-3,29% pour l'Euro Stoxx 600). De leur côté, les banques ont fait preuve de solidité, l'indice SX7R affichant +3,88% sur le mois et l'indice SubFin restant stable sur le mois à 110 bps de spread contre 112 bps précédemment (100+12 de roll). Côté réglementaire, la Commission Européenne a proposé une extension des mesures temporaires relatives aux aides d'Etat jusqu'en juin 2022. Les négociations autour de Bâle IV se poursuivent, la Commission souhaitant favoriser le financement de l'économie et limiter l'augmentation des exigences de capital pour les banques.

Activité du fonds

Nous détenions 0,32% des titres Opus dont la banque Hongroise OTP a annoncé le rappel le 14 septembre. Dans un environnement de taux sensibles à la hausse, nous maintenons notre allocation de titres décotés pour la duration taux inférieure à la sensibilité crédit. Nous avons réalisé nos gains sur des CMS assurances et redéployé sur des titres bancaires dont la valorisation reste en retard. Nos Fortis Cashes se sont fortement appréciées et nous avons arbitré partiellement en faveur des Fresh d'Ageas que la décote sur la valeur de bilan rend beaucoup plus attractives. En Long Calls, nous avons aussi arbitré Lloyds vers les autres banques UK et continuons à sourcer des titres fixes perpétuels sur des rendements à perpétuité de 5%, en pilotant la duration taux avec des couvertures courtes sur Futures d'emprunts d'état. En Fixed-to-Fixed, nous nous sommes renforcés sur les assurances. Enfin, en Crédit en Amélioration, nous avons réalisé des gains sur Grenke et Just pour nous renforcer sur Amissima, objet du rachat par Athora Holdings, et deux AT1 de challengers au Royaume-Uni et en Allemagne. Nous clôturons le mois avec 5% d'espèces et 5% de titres à maturités d'ici janvier 2022.

Octobre 2021

Sur les marchés financiers, le mois d'octobre a été marqué par un léger écartement des spreads (Subfin de 110 en début de mois à 115 au 29/10) ainsi que par une remontée des taux (10 ans allemand passé de -0.2 à -0.09%, 10 ans US de 1.49% à 1.60%). Cette nervosité grandissante s'explique par la nouvelle communication des banquiers centraux ouverte à un tapering plus rapide que prévu initialement ainsi que par des pressions inflationnistes grandissantes. Il est intéressant de noter que la Norvège a monté ses taux de 0.25%, or les pays scandinaves sont en général en avance sur le cycle. En conséquence, la partie courte de la courbe a fortement monté en Europe, les marchés anticipant désormais une première hausse de taux en janvier 2022. Dans cet environnement de hausse des taux, la dette financière (AT1 -0.20%) s'est mieux comportée que le High Yield Européen (indice Markit HY -0.46%) ou bien l'Euro IG (-0.40%). Nous pouvons mentionner plusieurs explications :
• A notation équivalente, les subordonnées financières (exclue du QE) offrent nettement plus de rendement que les émetteurs corporates ;
• La rentabilité du secteur financier est positivement impactée par la hausse des taux ;
• La finalisation du projet de révision de la Directive Bâle 3 par la CE est très favorable aux banques puisqu'elle repousse à 2025-2030, la période d'exigence supplémentaire de fonds propres. Le supplément de capital est estimé à moins de 1 an de profit, alors que les banques ont presque 10 ans pour y faire face ;
• Les résultats du 3ème trimestre sont à nouveau excellents, que ce soit sur les coûts (au-dessus ou bien ligne avec le consensus), la marge nette d'intérêt globalement meilleure qu'attendue avec quelques grosses surprises positives, le capital qui continue de croître plus rapidement que prévu et de façon significative ce qui est bon pour le crédit.

Dans l'actualité du secteur, nous pouvons mentionner l'échec des négociations entre Unicredit et MPS qui rend le dénouement de ce dossier incertain. Le Crédit Agricole a annoncé le call de deux instruments CMS ainsi que l'introduction de clauses de rappel au pair dans trois instruments émis par le Crédit Lyonnais émis dans les années 80. Le mouvement de nettoyage des titres anciennes génération se poursuit, ce qui est très positif pour la thématique Legacy.

Activité du fonds

Nous détenions 1,2% des titres Crédit Agricole visés par la double annonce d'introduction de call et rappel. L'émetteur emboite le pas à Société Générale pour le rachat de titres legacy, avec ou sans clause de rappel. Nous avons continué à nous renforcer sur les titres similaires émis par les autres groupes bancaires français, dans une liquidité soutenue par cette annonce, et avons allégé les Cashes de Fortis après un rebond tiré par une note de broker. En Fixed-to-Fixed, Prudential et Deutsche Postbank ont confirmé le rappel de leurs souches et nous nous sommes renforcés sur une Allianz, ainsi que sur les Prefs UK. Enfin, dans les Crédits en Amélioration, nous nous sommes renforcés sur une Landesbank allemande et avons participé à l'émission inaugurale d'une banque hollandaise de développement durable.

Novembre 2021

Omicron, tel est le nom du nouveau variant dont la menace sera venue percuter en fin de mois des marchés financiers rendus nerveux par un niveau de valorisation élevé associé à une faible liquidité en raison du long week-end de Thanksgiving. Les investisseurs avaient déjà commencé à s'interroger au cours du mois, à l'annonce de chiffres d'inflation toujours au plus haut, forçant les banques centrales à communiquer sur l'orientation de leur politique monétaire. En fin de mois, la FED s'est clairement positionnée pour une accélération du processus de tapering et une remontée des taux directeurs dès 2022. Le même mouvement devrait être rapidement suivi en Angleterre et certainement plus tardivement en Europe. Dans ce contexte, l'indice SubFin Itraxx s'est écarté, passant de 113 en début de mois à 130 au 30 novembre. En ce qui concerne le secteur bancaire, le mois de novembre a été une longue succession d'opérations sur titres Legacy parmi lesquelles nous pouvons citer, le call sur la Rabobank 6.91 au prix de makewhole, la Crédit Logement ex-4,604,

la Standard Chartered disco en GBP, des offres d'échange ou de rachat comme Lloyds sur huit instruments, Natwest Markets sur cinq instruments, AIG sur quinze, et enfin les calls au pair de Long Calls BNP 7,195 et 5,45. Cet axe règlementaire est un véritable atout dans la gestion des portefeuilles crédit aujourd'hui. Le mois a été aussi marqué par un nombre élevé d'opérations ou de rumeurs de M&A avec une stratégie de recentrage de plusieurs acteurs bancaires tels que la BNP qui a annoncé la vente de son activité banque de détail aux Etats Unis pour 15 milliards, BBVA qui rachète les actionnaires minoritaires de sa filiale turque Garanti ou bien Unicredit qui inversement cède sa part minoritaire dans la banque turque Yapi Kredi. En parallèle, les fonds de Private Equity, dotés d'énormes capitaux à investir, restent actifs sur le secteur financier comme en témoigne le projet de cession des sociétaires de la compagnie d'assurance LV (Liverpool Victoria) à Bain Capital.

Activité du fonds

Parmi les obligations qui ont fait l'objet d'opérations sur titres, nous détenons plus de 6,5% du portefeuille répartis sur sept instruments mais ne détenions pas les Long Calls BNP qui ont baissé à l'annonce de leur call au pair. Nous avions réduit des titres Deutsche Bank et Commerzbank à sensibilité crédit élevée au début du mois pour nous renforcer sur des obligations décotées de banques, sur lesquelles la pression réglementaire devrait s'intensifier. La volatilité du marché accentuée dans les dix derniers jours du mois a offert des opportunités : nous continuons à nous renforcer sur des Long Calls, des Fixed Perpetuals et des Low-Trigger AT1s, en maintenant une approche opportuniste dans les opérations sur titres.

Décembre 2021

Le mois de décembre est venu conclure de manière positive une année 2021 performante sur l'ensemble des classes d'actifs risqués. L'effet du variant Omicron s'est prolongé en début de mois avant de s'épuiser face aux données rassurantes sur les Hospitalisations. En conséquence, les marchés actions sont repartis à la hausse et le crédit s'est resserré (Subfin de 129 à 108). Seule la hausse des taux longs de 20 bps environ en Europe, passés de 0,01% à 0,20% ainsi qu'aux Etats Unis de 1,40% en début de mois à 1,51%, est venue pénaliser les actifs à forte duration. Cette hausse est liée au principal risque désormais identifié par les investisseurs, celui d'une inflation durable et non maîtrisée avec des taux d'intérêt réels fortement négatifs. La réponse de la FED a été claire et conventionnelle avec trois hausses de taux de 0,25% désormais anticipées par le marché en 2022. La Banque d'Angleterre n'est pas en reste avec une hausse surprise en décembre et de possibles ajustements à venir. Celle de la BCE le 16 décembre dernier était un peu plus ambiguë. Ainsi la BCE annonçait à la fois l'extinction progressive de son programme « d'achat d'urgence pandémie » (PEPP) pour mars 2022 et l'augmentation du programme d'achat classique (APP) sur les premiers trimestres 2022. Ces décisions semblent par ailleurs, avoir fait l'objet de désaccords entre gouverneurs sur les prévisions d'inflation pour 2023 et 2024 ainsi que sur l'absence de fin programmée de l'APP. L'ensemble des banques anglaises (y compris Virgin Money, une première) ont réussi leur stress test. Dans le scénario adverse, le point bas de CET1 moyen s'établit à 10.5% BNP a conclu la vente de sa filiale Bank of the West, pour $16,3bn (ou 1.72x TBV) à la Banque de Montréal. La transaction doit générer un gain net de €2.9mds et un impact positif sur le capital de 170 bp. BNP lancera un programme de rachat d'actions de €4 mds pour compenser la diminution du résultat par action. UniCredit a présenté un nouveau plan stratégique et prévoit de redistribuer jusqu'à €16 mds à ses actionnaires d'ici 2024. En AT1/RT1 seulement ABRDN a émis en décembre, et nous continuons à observer des remboursements d'instruments Legacy : après le rappel réglementaire au pair de BNP 7,195 Santander UK déclenche le même mécanisme sur ses 7,037.

Activité du fonds

Nous ne détenions pas de BNP ou Santander UK objets des « reg par calls » et avons augmenté nos couvertures taux le 7 décembre. Nous avons exploité la baisse de liquidité de fin d'année en procédant à des arbitrages sur les obligations décotées (titres participatifs notamment) et sur les Long Calls (Lloyds et HVB vers CMZB). En Fixed-toFixed, nous avons sourcé des titres rares d'assureurs (Axa et CNP) et continuons à nous renforcer sur les actions préférentielles. Nous clôturons l'année avec 8% d'espèces.

Janvier 2022

C'est bien le thème de l'inflation et de la hausse des taux qui domine ce début d'année marqué par un net recul des marchés d'actions américains (-5,17% pour le S&P 500 et -8,96 % pour le NASDAQ). Les marchés des matières premières n'ont pas interrompu leur hausse, les délais de livraison et les carnets de commande enregistrent toujours de nouveaux records, et on constate un déportement de l'inflation des biens vers les services. Le 26 janvier, Jérôme Powell a surpris les marchés par la fermeté de son discours. Se montrant indifférent à la correction récente observée sur les valeurs de croissance, il a refusé d'exclure des hausses de taux directeurs sur plusieurs meetings consécutifs. Les rendements sur les obligations souveraines américaines à 10 ans ont atteint les 1,8% à la fin du mois. Les marchés européens ont reculé dans une moindre mesure (Eurostoxx 600 à -3,81%), aidés par une BCE moins pressée que la FED de remonter son taux directeur. Pourtant, les chiffres d'inflation de janvier ont surpris très largement à la hausse,

venant plus que compenser les effets de base tant cités par Christine Lagarde. Des taux d'intérêts à -50 points de base étant clairement incompatibles avec un taux d'inflation de 5% et un taux de chômage au plus bas depuis deux décennies dans la zone Euro, il est probable que la BCE soit conduite à revoir à la hausse ses anticipations. Les taux allemands à 5 ans ont gagné 25 points de base tandis que le 10 ans de l'Etat français s'est élargi de 20 points de base à +0,42%. En Italie, la reconduite de Sergio Mattarella au Palais du Quirinal a mené à une compression des primes de risque italiennes. Mario Draghi pourra poursuivre ses efforts sur les réformes structurelles et l'allocation des fonds du plan de relance européen. Si les partis plus extrêmes dominent dans les sondages, la volatilité liée au facteur politique devrait être repoussée à 2023. En attendant, la flexibilité des réinvestissements du PEPP devrait contenir les spreads souverains de la périphérie. L'indice Stoxx Europe 600 Banks affiche une solide performance de +7,37% sur le mois de janvier, porté par la thématique taux ainsi que la qualité des premiers résultats des banques au quatrième trimestre 2021, à nouveau meilleurs que le consensus. Deutsche Bank a positivement surpris le marché, avec des résultats supérieurs aux attentes de 10%. L'annonce d'un programme de rachat d'actions a été très bien accueillie, certains analystes l'interprétant comme la validation par la BCE du plan de restructuration. UBS a battu les attentes de 13% et dévoilé une stratégie faisant la part belle aux distributions de capital excédentaire. Sabadell et Bankinter ont également publié des résultats meilleurs que prévu. Sur le front des fusions-acquisitions, Société Générale a signé le rachat de Lease Plan pour 5 milliards d'euros. L'opération conduira à la création d'un acteur dominant dans le secteur du financement de flotte de voitures. Si le prix peut sembler important, l'impact sur le ratio CET1 sera très limité pour Société Générale et des synergies de coûts importantes seront réalisées. Le marché du crédit européen a logiquement reculé avec des spreads qui se sont écartés de 45 bps sur le Xover désormais à 285 bps, le SubFin de 18 bps à 126 bps et 11 bps sur l'indice Main à 59 bps. L'indice AT1 enregistre une performance négative de -2%. Le marché primaire a été actif début janvier avec des émissions d'AT1 par la Crédit Agricole 4 3/4, la BNP 4 5/8 et la UBS 4 7/8, avant de se refermer mi-janvier à l'approche des publications annuelles.

Activité du fonds

Nous détenions 2,2% des Long Calls Lloyds objets du rappel anticipé réglementaire, ainsi que 3,4% des Legacy NWG dont les rappels viennent aussi d'être annoncés. Dans la volatilité induite par les mouvements de taux, le fonds s'est facilement redéployé sur des Long Calls (StanChart et Commerzbank), des Obligations Décotées (StanChart, BNP, DNB), des instruments Fixed-toFixed (Hesse Landesbank, Allianz) et, sans difficulté de capacité, sur des AT1 Legacy disqualifiés par le règlement CRR2. Nous trouvons aussi de la valeur sur des titres Tier 2 d'assureurs britanniques sur lesquels nous nous sommes renforcés. Nous clôturons le mois avec 2,4% d'espèces et 6% d'échéances à moins de 30 jours

Février 2022

Le mois de février avait commencé sur la lignée de ce début d'année. Le thème de l'inflation et de la hausse des matières premières annonçait un probable cycle de hausse des taux d'intérêt. Christine Lagarde prenait la parole sur la fin des achats d'actifs de la BCE et la Banque d'Angleterre annonçait son intention de solder toutes ses obligations d'entreprises d'ici la fin 2023. Cette crainte de la hausse des taux faisait reculer l'ensemble des marchés obligataires. La Russie de Poutine est venue tout chambouler en menant une invasion militaire d'envergure en Ukraine. Les marchés financiers ont fortement accusé le coup, avec un secteur financier en première ligne, en particulier les banques les plus exposées à la Russie et à l'Ukraine (RBI, OTP, Unicredit, Société Générale qui ont des filiales locales, mais aussi, dans une moindre mesure, des banques comme Intesa, Crédit Agricole, ING ou Commerzbank) dont les actions et les obligations ont fortement corrigé. Ce conflit aura sans aucun doute un impact sur la profitabilité des banques exposées, mais nous pensons qu'il ne représente pas un risque majeur en matière de solvabilité. Pour RBI, qui est la banque la plus exposée au risque russe, un scénario de mise à zéro de l'ensemble de son exposition à la Russie et à l'Ukraine provoquerait une baisse du ratio CET1 que l'on peut estimer à 140 points de base, ce qui laisserait l'émetteur au-dessus du seuil MDA, et donc en capacité de verser des dividendes et des coupons d'AT1. Nous avons publié une analyse détaillée sur l'impact de cette intervention militaire sur les différentes banques (LIEN) L'ampleur du choc macro-économique attendu a également fortement modifié les anticipations de hausses de taux d'intérêt : là où le marché anticipait 50 points de base de hausse en zone Euro en 2022, il n'en voit plus que 20 désormais – et 12 au 28 février). Le taux à 10 ans allemand, qui était encore négatif, a bondi jusqu'à +30 bps en milieu de mois, avant de redevenir négatif fin février. L'impact indirect du conflit russo-ukrainien risque cependant d'être beaucoup plus profond avec des politiques nationales de réarmement qui ont tendance à être inflationnistes, une polarisation des grandes zones économiques mondiales et une dédollarisation des échanges. Sur le plan du rappel des obligations legacy, le mois a également été riche en actualité. HSBC a confirmé l'inégibilité de plusieurs de ses titres, ouvrant la voie à des calls. En revanche, DNB et Deutsche Post Bank ont affirmé en début de mois leur volonté de conserver leur titres discos si le régulateur ne s'y opposait pas. Ceci a provoqué des baisses de prix sur le segment de marché disco/CMS, alors que de nombreux titres sont clairement visés par les différents régulateurs dans le cadre de l'harmonisation des titres qui constituent le capital réglementaire. Même une banque grecque, Alpha Bank, s'est sentie contrainte de racheter au pair un titre qui valait encore 80% il y a quelques semaines !

Activité du fonds : En Obligations Décotées, nous détenions 0,4% des titres Citi Legacy rappelés mais avons souffert de notre exposition aux titres legacy DPB, et dans une moindre mesure, aux titres DNBNO. La correction a touché l'ensemble du segment « discos », bancaire mais aussi assurance, et notre allocation contenue à 21,7% a permis de modérer l'impact, tout en capturant des opportunités comme des titres legacy BNP autour de 80. En Fixed-to-Fixed, nous nous sommes renforcés dans la baisse sur les titres assurances Allianz et Axa qui survivent à leurs premières dates de rappel. Ces titres apportent de la duration taux, mais sur des perspectives de rappel à 2026. En Long Calls et, depuis la fin du mois en Legacy AT1, nous capturons des opportunités à des niveaux historiques sur des titres liquides d'émetteurs défensifs comme Crédit Agricole, Crédit Suisse ou SEB. Nous conservons une poche de liquidités à douze mois de plus de 17% et continuons à identifier des arbitrages dans notre univers offrant jusqu'à 900bp sur des horizons 2023 et 2024. Nous maintenons aussi une allocation défensive et diversifiée avec, outre les 22% discos : 17% de Fixed-to-Fixed (portage sans sensi crédit, ni duration taux) ; 15% Long Calls (portage sans sensi crédit mais duration taux) ; 12% Legacy AT1 (portage avec sensi crédit mais faible duration taux) ; 11% Prefs (portage avec sensi crédit et duration taux) et 22% de Crédits en Amélioration.

Ci-après, la performance par parts entre le 01/03/2021 et le 28/02/2022 de l'OPCVM GROUPAMA AXIOM Legacy 21 contre son indice de référence

			1 YEAR
Portefeuilles	**Security Code**	**Return 1 Year**	**Return Benchmark 1 Year**
GROUPAMA AXIOM LEGACY - G	FR0013259140	- 0,07	2,45
GROUPAMA AXIOM LEGACY - I	FR0013259132	- 0,51	2,45
GROUPAMA AXIOM LEGACY - J	FR0013259165	- 0,47	2,45
GROUPAMA AXIOM LEGACY - JD	FR0013302833	- 0,43	2,45
GROUPAMA AXIOM LEGACY - JS	FR0013303492	- 0,68	- 3,93
GROUPAMA AXIOM LEGACY - JU	FR0013303484	0,3	- 5,2
GROUPAMA AXIOM LEGACY - L	FR0013259173	- 1,03	2,45
GROUPAMA AXIOM LEGACY - N	FR0013259181	- 1,05	2,45
GROUPAMA AXIOM LEGACY - O	FR0013259199	0,39	2,45
GROUPAMA AXIOM LEGACY - P	FR0013251881	- 0,28	2,45
GROUPAMA AXIOM LEGACY - R	FR0013302858	- 0,53	2,45
GROUPAMA AXIOM LEGACY - T	FR0013302874	- 0,55	2,45
GROUPAMA AXIOM LEGACY - U	FR0013277738	0,28	- 1,22

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
LLOYDS BANKING GROUP PLC TF/TV PERP	29 661 991,76	29 747 939,88
UBS GROUP AG 5.75% PERP	12 465 069,00	25 780 000,00
DEUTCHH POST 6% 23/12/2099	14 974 559,16	21 181 000,00
LLOYDS BANKING GROUP 3.369% 14-12-46	33 928 900,11	
ARGE SPAA 3.875% 24-05-26	11 464 000,00	21 515 500,00
ALLIA 3.875% PERP EMTN	30 490 066,46	
NATWEST GROUP L3RUSD+2.32% PERP	22 537 508,80	2 446 018,11
SCOTIABANK CAPITAL TRUST 5.65% 31-12-56	19 973 116,90	3 573 082,14
PRUDENTIAL PLC 5.25% 03/49	8 064 612,66	15 192 128,68
RABO NEDE 2.5% 26-05-26	11 592 401,40	11 556 000,00

4. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- **Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :**
  - o Prêts de titres :
  - o Emprunt de titres :
  - o Prises en pensions :
  - o Mises en pensions :
- **Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 812 663 778,12**
  - o Change à terme : 538 483 373,73
  - o Future : 113 606 330,32
  - o Options :
  - o Swap : 160 574 074,07

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
	CACEIS BANK, LUXEMBOURG BRANCH

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces (*)	
Total	
Instruments financiers dérivés	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces	
Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	
. Autres revenus	
Total des revenus	
. Frais opérationnels directs	11 992,49
. Frais opérationnels indirects	
. Autres frais	
Total des frais	**11 992,49**

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITÉ DE L'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la règlementation SFTR.

COMMISSIONS DE MOUVEMENTS

En conformité avec l'article 322-41 du règlement général de l'AMF relatif aux règles de bonne conduite applicables à la gestion de portefeuille pour le compte de tiers, nous vous informons qu'une commission est facturée à l'OPC à l'occasion des opérations portant sur les instruments financiers en portefeuille.

Elle se décompose comme suit :

- des frais de courtage perçus par l'intermédiaire en charge de l'exécution des ordres.
- aucune " commission de mouvement " n'est perçue par la société de gestion.

Cette commission n'est pas auditée par le Commissaire aux Comptes.

INTERMEDIAIRES FINANCIERS

Le suivi des intermédiaires utilisés par la Direction des Gestions s'appuie sur un Comité Broker par grande classe d'actif dont la fréquence est semestrielle. Ce Comité réunit les gérants, les analystes financiers et les collaborateurs du middle office.

Chaque Comité met à jour une liste limitative des intermédiaires agréés une limite globale en pourcentage d'encours qui est affectée à chacun d'eux.

Cette mise à jour s'effectue par l'intermédiaire d'un vote sur une sélection de critères. Chaque personne vote sur chaque critère en fonction du poids qui lui est attribué par le comité. Un compte rendu des décisions est rédigé et diffusé.

Entre deux Comités Broker, un nouvel intermédiaire peut être utilisé pour une opération précise et sur autorisation expresse du Directeur des Gestions. Cet intermédiaire est validé ou non lors du Comité Broker suivant.

Chaque mois un tableau de suivi est actualisé et diffusé aux gérants. Ce tableau permet de suivre l'évolution du pourcentage réel par rapport au pourcentage cible de l'activité réalisée avec un intermédiaire et de pouvoir ajuster cette activité.

Tout dépassement donne lieu à une instruction de retour sous la limite fixée par le Comité.

Le contrôle déontologique de troisième niveau s'appuie sur ces contrôles.

FRAIS D'INTERMÉDIATION

Un compte rendu relatif aux frais d'intermédiation versés par Groupama Asset Management sur l'année précédente est mis à jour chaque année. Ce document est disponible sur le site internet www.groupama-am.fr

POLITIQUE DE VOTE

La politique de vote aux Assemblée Générales peut être consultée sur le site http:/www.groupama-am.fr et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

Un rapport rendant compte de la manière dont la société de gestion a exercé ses droits de vote aux Assemblées Générales, est établi dans les quatre mois suivant la clôture de son exercice. Ce rapport peut être consulté sur le site http:/www.groupama-am.fr et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉTENUS EN PORTEFEUILLE ÉMIS PAR LE PRESTATAIRE OU ENTITÉ DU GROUPE

Conformément au règlement général de l'autorité des marchés financiers, nous vous informons que le portefeuille ne détient pas de titres gérés par le groupe GROUPAMA et ses filiales.

COMMUNICATION DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)

Les informations concernant les critères ESG sont disponibles sur le site http:/www.groupama-am.fr et dans les rapports annuels de l'OPC à compter de l'exercice comptable ouvert le 31/12/2012.

REGLEMENTS SFDR ET TAXONOMIE

ARTICLE 6

- Cet OPCVM n'a promu aucun investissement durable : ni objectif d'investissement durable, ni caractéristiques environnementales ou sociales ou de gouvernance.
- Sa stratégie de gestion est exclusivement liée à sa performance financière mesurée par comparaison à indicateur de référence, indicateur de marché.
- Prise en compte des risques de durabilité
- « Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. »

MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

INFORMATIONS SUR LES REVENUS DISTRIBUES ELIGIBLES A L'ABATTEMENT DE 40%

En application des dispositions de l'Article 41 sexdecies H du Code général des impôts, les revenus sur la part distribuant sont soumis à abattement de 40%.

REMUNERATIONS

1 – Eléments qualitatifs sur la politique de rémunération de Groupama Asset Management

1.1. Eléments de contexte :

Groupama Asset Management a obtenu son agrément AIFM de la part de l'AMF le 10 juin 2014 et a préalablement mis à jour sa politique de rémunération afin que celle-ci soit conforme aux exigences de la directive AIFM. Début 2017, Groupama AM a également mis sa Politique de Rémunération en conformité avec la directive OPCVM 5 et cette Politique a été approuvée par l'AMF le 7 avril 2017. Enfin, plus récemment, cette Politique a intégré les obligations liées à la prise en compte des risques en matière de durabilité ainsi qu'à MIFID II.

Groupama Asset Management gérait, au 31 décembre 2021, 117.2 Mrds d'actifs dont 16% de FIA, 32% d'OPCVM et 52% de mandats.

Groupama Asset Management a formalisé la liste du Personnel Identifié, à savoir les collaborateurs considérés comme « preneurs de risques », conformément aux indications de l'AMF. Cette liste inclut notamment :

- Les membres du Comité de Direction
- Le Directeur de l'Audit interne
- Les responsables Conformité et Contrôle Interne
- Les responsables des pôles de Gestion
- Les gérants et les assistants de gestion
- Le Chef Economiste
- Le responsable de l'Ingénierie Financière
- Le responsable de la table de négociation et les négociateurs
- Le Directeur Commercial et les équipes commerciales
- Les responsables de certaines fonctions support
    - Opérations
    - Juridique
    - Marketing
    - Informatique

Depuis de nombreuses années, la structure de rémunération du personnel de Groupama Asset Management est identique pour tous. Elle comporte trois niveaux :

- Le salaire fixe
- La rémunération variable individuelle
- La rémunération variable collective (intéressement et participation)

Groupama Asset Management compare chaque année les rémunérations de ses collaborateurs au marché dans toutes leurs composantes afin de s'assurer de leur compétitivité et de l'équilibre de leur structure. L'entreprise vérifie notamment que la composante fixe de la rémunération représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale.

1.2. Composition de la rémunération

1.2.1. Le salaire fixe :

La composante fixe de la rémunération globale du salarié est fixée au moment de son embauche. Elle tient compte du poste et du périmètre de responsabilité du salarié, ainsi que des niveaux de rémunération pratiqués par le marché à poste équivalent (« benchmark »). Elle est réexaminée annuellement ainsi qu'à l'occasion d'éventuelles mobilités du salarié et peut alors faire l'objet d'une augmentation.

1.2.2. La rémunération variable individuelle :

La rémunération variable individuelle est fonction du métier et du niveau de responsabilité. Elle n'est pas systématiquement octroyée et fait l'objet d'une vraie flexibilité ; elle résulte d'une évaluation formalisée annuellement dans le cadre d'un entretien d'évaluation de la performance. Cette évaluation vise à mesurer :

- D'une part l'atteinte d'objectifs quantitatifs, qualitatifs et le cas échéant managériaux fixés chaque début d'année ;
- D'autre part la manière dont le collaborateur tient son poste au quotidien.

La combinaison de ces deux mesures permet de déterminer le niveau de performance globale du collaborateur sur l'année et de lui attribuer un montant de rémunération variable en conséquence.

1.2.2.1. Evaluation de la performance

Les objectifs sont fixés à chacun des collaborateurs par leur manager en fonction de la stratégie de l'entreprise et de sa déclinaison au niveau de la Direction et du service concernés. Chacun d'eux est affecté d'une pondération représentant son importance relative par rapport aux autres objectifs. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ils respectent un certain nombre de principes :

- Tout manager doit avoir un objectif d'ordre managérial

- Un collaborateur ne peut avoir 100% d'objectifs quantitatifs
  - Pour les commerciaux et les gérants, les objectifs quantitatifs représentent 60 à 70% de l'ensemble des objectifs (sauf cas particuliers : ex : certains postes de juniors comportent une part quantitative moindre)
  - Les objectifs de performance des gérants intègrent une dimension pluriannuelle (performances sur 1 an et 3 ans) ainsi que l'exigence de respect du cadre de gestion
  - Les objectifs des commerciaux prennent en compte leur capacité à fidéliser les clients

- Les objectifs qualitatifs permettent :
  - De limiter le poids de la performance strictement financière
  - D'intégrer des notions telles que : prise de risques, prise en compte des intérêts conjoints du client et de l'entreprise, respect des process, travail en équipe, ...

- Les objectifs des collaborateurs occupant des fonctions en contrôle des risques, contrôle interne et conformité sont fixés indépendamment de ceux des métiers dont ils valident ou contrôlent les opérations

Les objectifs et la performance globale des collaborateurs sont évalués selon une échelle validée par la Direction des Ressources Humaines du Groupe Groupama qui pilote l'ensemble du process et des outils d'évaluation de la performance des sociétés du Groupe.

1.2.2.2. Calcul et attribution de la rémunération variable

L'enveloppe de rémunération variable attribuée en N+1 au titre d'une année N est validée en amont par le Groupe. Son montant est proposé par la Direction Générale de Groupama Asset Management à la Direction Générale du Groupe en fonction des résultats prévisionnels de l'entreprise et en particulier des performances de collecte et de gestion. Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, elle est alignée sur le risque de l'entreprise. Elle peut ainsi être réduite en cas de performance négative affectant la solvabilité de Groupama AM.

La Direction des Ressources Humaines contrôle la cohérence et l'équité des montants de rémunération variable proposés par les managers pour leurs collaborateurs. Elle s'assure en particulier de leur cohérence par rapport aux évaluations de performance et peut, le cas échéant, soumettre des modifications à la validation du Directeur concerné.

Groupama Asset Management ne pratique pas de rémunération variable garantie, sauf, à titre exceptionnel, lors de l'embauche de certains collaborateurs. Dans ce cas, la garantie est strictement limitée à un an et la rémunération variable garantie versée généralement à l'issue de la période d'essai.

1.2.2.3. Versement de la rémunération variable

La rémunération variable individuelle au titre d'une année N est généralement versée en mars de l'année N+1.
Toutefois, conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, lorsque la rémunération variable attribuée à un collaborateur membre du Personnel identifié au titre d'une année donnée dépasse un montant validé par le Comité des Rémunérations de Groupama Asset Management, elle est alors scindée en deux parties :

- la première tranche est annoncée et acquise par le salarié concerné immédiatement après la période d'estimation de la performance. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié ; elle est versée intégralement en cash, généralement en mars de l'année N+1 ;
- la seconde tranche est annoncée mais son acquisition est différée dans le temps. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié. Elle est versée par tiers sur les exercices N+2, N+3 et N+4 sous réserve d'un éventuel malus. L'indexation se fait sur un panier de fonds représentatif du type de gestion confiée au collaborateur concerné, ou de l'ensemble de la gestion de Groupama Asset Management pour les collaborateurs occupant des fonctions non directement rattachables à la gestion d'un ou plusieurs portefeuilles d'investissement.

Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, Groupama Asset Management a mis en place un dispositif de malus. Ainsi, en cas de performance négative pouvant impacter la solvabilité de Groupama Asset Management, l'attribution et le versement de la quote-part différée de la rémunération variable pourront être réduits en conséquence. Dans le cas où une telle décision viendrait à être prise, elle affecterait uniformément l'ensemble des salariés faisant partie du Personnel Identifié, et concernés, sur l'exercice considéré, par une attribution de variable différé. Une telle décision relèverait de la Direction Générale et devrait être validée par le Comité des Rémunérations.

De plus, un dispositif de malus individuel, comportemental, est également prévu afin de pouvoir sanctionner, le cas échéant, un comportement frauduleux ou déloyal, une erreur grave ou tout comportement de prise de risque non maîtrisé ou non conforme à la stratégie d'investissement ou à la politique en matière de durabilité de la part du personnel concerné.

1.2.3. La rémunération variable collective :

Tout salarié en contrat à durée indéterminée ou contrat à durée déterminée ayant au moins trois mois de présence sur l'exercice considéré a droit à percevoir une rémunération variable collective constituée de l'intéressement et de la participation. Le montant global de la rémunération variable collective de Groupama AM est réparti entre les ayants droit en fonction de la rémunération brute réelle perçue durant l'année de référence. Groupama Asset Management abonde les sommes placées sur le PEE ou sur le PERCO dans la limite de montants définis par les accords relatifs à ces plans d'épargne.

1.3. Gouvernance des rémunérations

Groupama Asset Management s'est doté d'un Comité des Rémunérations dès 2011. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ce Comité est constitué de 4 membres dont deux indépendants parmi lesquels le Président qui a voix prépondérante.
Ce Comité est composé des personnes suivantes :

Eric Pinon, Président
Muriel Faure
Cyril Roux
Cécile Daubignard

Ce Comité a pour objectifs :

- De superviser la mise en œuvre et l'évolution de la Politique de Rémunération
- D'élaborer des recommandations sur la rémunération fixe et variable des membres du Comité de Direction et sur les rémunérations variables dépassant 100% du salaire fixe des personnes concernées
- De superviser la rémunération des hauts responsables en charge des fonctions de gestion des risques et de conformité
- D'élaborer des recommandations sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux de Groupama Asset Management
- D'évaluer les mécanismes adoptés pour garantir que :
  - le système de rémunération prend en compte toutes les catégories de risques, y compris les risques de durabilité, de liquidités, et les niveaux d'actifs sous gestion ;
  - la Politique est compatible avec la stratégie économique, les objectifs, les valeurs et les intérêts de la Société de Gestion ;
- D'évaluer un certain nombre de scenarii afin de tester la réaction du système de rémunération à des évènements futurs externes et internes et d'effectuer des contrôles a posteriori

1.4. Identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations au sein de Groupama Asset Management

Outre le Comité des rémunérations (cf. supra), qui supervise la mise en œuvre de la Politique de Rémunération, les personnes en charge de l'attribution des rémunérations sont :

- Mirela Agache, Directrice Générale de Groupama Asset Management
- Adeline Buisson, Directrice des Ressources Humaines de Groupama Asset Management

1.5. Résultat de l'évaluation annuelle interne, centrale et indépendante de la Politique de Rémunération de Groupama Asset Management et de sa mise en œuvre

L'Audit Interne de Groupama Asset Management a réalisé courant 2021 un audit de la Politique de Rémunération conformément aux exigences règlementaires. Il ressort de la mission d'Audit que la politique de rémunération a été correctement mise en œuvre et qu'aucune erreur ou anomalie significative n'a été relevée. Les recommandations émises à l'issue de l'Audit mené fin 2020 ont été clôturées. Deux recommandations sont émises et adoptées par le Comité des Rémunérations; aucune de ces recommandations ne remet en cause le choix des dispositifs actuellement mis en œuvre par Groupama Asset Management en matière d'indexation de la rémunération variable différée.

2. Informations quantitatives

Les informations suivantes sont basées sur la déclaration annuelle des salaires (DSN) de Groupama Asset Management au 31 décembre 2021.

Masse salariale 2021	26 831 425 euros
Dont rémunérations variables versées au titre de la performance 2020	*6 039 040 euros*
Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2017 et versé en 2021 (3è tiers)	126 755 euros
Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2018 et versé en 2021 (2è tiers)	168 324 euros
Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2019 et versé en 2021 (1er tiers)	117 466 euros

La Masse Salariale 2021 du Personnel Identifié comme preneur de risques (soit 93 collaborateurs) au sens des Directives AIFM et OPCVM 5 se répartit comme suit en fonction des différentes populations :

Masse Salariale 2021 de l'ensemble du personnel Identifié	14647 702 euros
Dont Masse Salariale des Gérants et autres personnes ayant un impact direct sur le profil des fonds gérés (50 collaborateurs)	*7611 279 euros*
Dont Masse Salariale des autres preneurs de risques	*7 036 423 euros*

AUTRES INFORMATIONS

Le Prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
25 rue de la Ville l'Evêque
75008 PARIS

sur le site internet : http//www.groupama-am.com.

5. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 28 février 2022

GROUPAMA AXIOM LEGACY
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
25, rue de la Ville l'Evêque
75008 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement GROUPAMA AXIOM LEGACY relatifs à l'exercice clos le 28 février 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie *« Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels »* du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/03/2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les Organismes de Placements Collectifs, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des Organismes de Placements Collectifs et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM

2022.06.14 10:28:13 +0200

6. COMPTES DE L'EXERCICE

BILAN AU 28/02/2022 *en* EUR

ACTIF

	28/02/2022	26/02/2021
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	**800 567 321,02**	**486 573 313,63**
Actions et valeurs assimilées	**27 959 164,69**	**11 111 972,24**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	27 959 164,69	11 111 972,24
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées	**764 322 650,76**	**468 224 579,30**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	764 322 650,76	468 224 579,30
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	**6 371 495,00**	**6 516 510,00**
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	6 371 495,00	6 516 510,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	**1 914 010,57**	**720 252,09**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	1 225 801,34	163 469,52
Autres opérations	688 209,23	556 782,57
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	**545 971 944,95**	**251 735 541,95**
Opérations de change à terme de devises	538 483 373,73	247 426 820,50
Autres	7 488 571,22	4 308 721,45
COMPTES FINANCIERS	**52 536 899,77**	**11 859 192,03**
Liquidités	52 536 899,77	11 859 192,03
TOTAL DE L'ACTIF	**1 399 076 165,74**	**750 168 047,61**

PASSIF

	28/02/2022	26/02/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	803 372 662,34	464 116 336,71
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	162,57	
Report à nouveau (a)	243,15	225,79
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-23 370 244,64	2 460 812,65
Résultat de l'exercice (a,b)	28 589 911,97	14 393 504,97
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	**808 592 735,39**	**480 970 880,12**
** Montant représentatif de l'actif net*		
INSTRUMENTS FINANCIERS	**2 272 199,10**	**690 866,33**
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	2 272 199,10	690 866,33
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	1 225 802,70	163 469,83
Autres opérations	1 046 396,40	527 396,50
DETTES	**545 103 455,31**	**255 438 855,16**
Opérations de change à terme de devises	539 284 980,31	249 893 837,11
Autres	5 818 475,00	5 545 018,05
COMPTES FINANCIERS	**43 107 775,94**	**13 067 446,00**
Concours bancaires courants	43 107 775,94	13 067 446,00
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	**1 399 076 165,74**	**750 168 047,61**

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 28/02/2022 *en* EUR

	28/02/2022	26/02/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
LIFFE LG GILT 0621		14 716 655,15
LIFFE LG GILT 0622	58 224 441,52	
FGBL BUND 10A 0321		6 936 000,00
US TBOND 30 0621		19 676 068,96
US TBOND 30 0622	55 381 888,80	
Engagement sur marché de gré à gré		
Credit Default Swaps		
UK CDS USD SR 5Y D14	11 574 074,07	10 710 166,42
LLOYDHLCO CDS EUR	5 000 000,00	5 000 000,00
LLOYDHLCO CDS EUR	5 000 000,00	5 000 000,00
CDS LLOYDHLCO EUR SR	10 000 000,00	10 000 000,00
RBSHOLDCO CDS EUR	3 000 000,00	3 000 000,00
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Credit Default Swaps		
UCGIM CDS EUR SUB	7 000 000,00	7 000 000,00
LLOY CDS EUR SUB	5 000 000,00	5 000 000,00
AXASA CDS EUR SUB	5 000 000,00	5 000 000,00
LLOY CDS EUR SUB	5 000 000,00	5 000 000,00
LLOY CDS EUR SUB	5 000 000,00	5 000 000,00
ITRAXX EUR SNR FINAN	10 000 000,00	10 000 000,00
ASSGEN EUR SR 2Y	4 000 000,00	4 000 000,00
SUBFIN CDSI S36 5Y	35 000 000,00	
SNRFIN CDSI S28 5Y	50 000 000,00	
Autres engagements		

COMPTE DE RESULTAT AU 28/02/2022 *en* EUR

	28/02/2022	26/02/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	6 409,57	1 002,19
Produits sur actions et valeurs assimilées	3 613 154,05	1 168 841,25
Produits sur obligations et valeurs assimilées	25 983 589,43	17 587 007,35
Produits sur titres de créances	26 384,42	
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		7 362,65
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	**29 629 537,47**	**18 764 213,44**
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	11 992,49	2 405,02
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	305 843,11	188 092,77
Autres charges financières		
TOTAL (2)	**317 835,60**	**190 497,79**
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	**29 311 701,87**	**18 573 715,65**
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	6 037 153,56	4 281 592,46
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	**23 274 548,31**	**14 292 123,19**
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	5 315 363,66	101 381,78
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	**28 589 911,97**	**14 393 504,97**

ANNEXES COMPTABLES

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :
- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Information sur les incidences liées à la crise du COVID-19

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Règles d'évaluation des actifs

Le calcul de la valeur liquidative de la part est effectué en tenant compte des règles d'évaluation précisées ci-dessous, les modalités d'application étant précisées dans l'annexe aux comptes annuels.

Les actions négociées sur un marché réglementé français ou étranger et en fonctionnement régulier sont évaluées sur la base des derniers cours de bourse officiel. Le cours de bourse retenu est fonction de la place de cotation du titre :

Places de cotations européennes : dernier cours de bourse du jour de la valeur liquidative

Places de cotations asiatiques : dernier cours de bourse du jour de la valeur liquidative

Places de cotations nord et sud-américaines : dernier cours de bourse du jour de la valeur liquidative.

Les cours retenus sont ceux connus le lendemain à 9 heures (heure de Paris) et récupérés par le biais de diffuseurs : Fininfo ou Bloomberg. En cas de non cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse connu est utilisé.

Les valeurs mobilières autres que des actions négociées sur un marché réglementé français ou étranger et en fonctionnement régulier sont évaluées sur la base des derniers cours milieu de fourchette du jour.
L'évaluation au prix du marché de référence est effectuée selon les modalités arrêtées par Axiom Alternative Investments et précisées dans l'annexe aux comptes annuels.

Les titres de créances et assimilés négociables qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui des émissions de titres équivalents affecté, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre. Les modalités d'application de ces règles sont arrêtées par Axiom Alternative Investments et précisées dans l'annexe aux comptes annuels ;

Pour les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été coté le jour de l'évaluation ainsi que pour les autres éléments du bilan, Axiom Alternative Investments corrige leur évaluation en fonction des variations que les événements en cours rendent probables. La décision est communiquée au commissaire aux comptes ;

Les actions de FCP et les parts de FCP sont évalués soit sur la base de la dernière valeur liquidative connue, soit sur le dernier cours coté connu au jour de l'évaluation pour les OCPVM faisant l'objet d'une cotation.

Les opérations sur les marchés à terme ferme sont valorisées au cours de compensation et les opérations conditionnelles selon le titre du support. La valeur de marché pour les contrats à terme ferme est égale au cours en

euro multiplié par le nombre de contrats. La valeur de marché pour les opérations conditionnelles est égale à la traduction en équivalent sous-jacent.
L'organisme s'est conformé aux règles comptables prescrites par la réglementation en vigueur, et notamment au plan comptable des OPCVM.

CDS :

Dérivés de crédit : les crédits Defaults Swaps sont valorisés à leur valeur actuelle. En application du principe de prudence, ces estimations sont corrigées du risque de contrepartie.

Les frais de gestion sont imputés au compte de résultat de l'OPCVM lors du calcul de chaque valeur liquidative.

L'OPCVM a opté pour l'Euro comme devise de référence de la comptabilité.

Les intérêts sont comptabilisés selon la méthode des intérêts courus.

L'ensemble des opérations est comptabilisé en frais exclus.

Frais de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.
Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :
• des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent Axiom Alternative Investments dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPCVM ;
• des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM.
Pour les frais courants effectivement facturés à l'OPCVM, se reporter à la partie « Frais » du Document d'Informations clés pour l'Investisseur (DICI).

Catégorie de parts	Frais de gestion, frais indirects et commissions de surperformance			
	Assiette	Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats…)	Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Commission de surperformance
Part G	Actif Net	Taux maximum : 0,70% TTC	Non significatif(1)	10% de la surperformance par rapport à l'indice EURIBOR 3 mois +3%(2)
Part I	Actif Net	Taux maximum : 1 % TTC	Non significatif(1)	10% de la surperformance par rapport à l'indice EURIBOR 3 mois +3%(2)
Part J	Actif Net	Taux maximum : 1 % TTC	Non significatif(1)	10% de la surperformance par rapport à l'indice EURIBOR 3 mois +3%(2)
Part JD	Actif Net	Taux maximum : 1 % TTC	Non significatif(1)	10% de la surperformance par rapport à l'indice EURIBOR 3 mois +3%(2)

Part JS	Actif Net	Taux maximum : 1 % TTC	Non significatif(1)	10% de la surperformance par rapport à l'indice EURIBOR 3 mois +3%(2)
Part JU	Actif Net	Taux maximum : 1% TTC	Non significatif(1)	10% de la surperformance par rapport à l'indice EURIBOR 3 mois +3%(2)
Part L	Actif Net	Taux maximum : 1,5% TTC	Non significatif(1)	10% de la surperformance par rapport à l'indice EURIBOR 3 mois +3%(2)
Part N	Actif Net	Taux maximum : 1,5% TTC	Non significatif(1)	10% de la surperformance par rapport à l'indice EURIBOR 3 mois +3%(2)
Part O	Actif Net	Taux maximum : 0,10% TTC	Non significatif(1)	10% de la surperformance par rapport à l'indice EURIBOR 3 mois +3%(2)
Part P	Actif Net	Taux maximum : 0,70% TTC	Non significatif(1)	10% de la surperformance par rapport à l'indice EURIBOR 3 mois +3%(2)
Part R	Actif Net	Taux maximum : 1,05% TTC	Non significatif(1)	10% de la surperformance par rapport à l'indice EURIBOR 3 mois +3%(2)
Part T	Actif Net	Taux maximum : 1,05% TTC	Non significatif(1)	10% de la surperformance par rapport à l'indice EURIBOR 3 mois +3%(2)
Part U	Actif Net	Taux maximum : 1,00% TTC	Non significatif(1)	10% de la surperformance par rapport à l'indice EURIBOR 3 mois +3%(2)

(1) Les OPC détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%.

(2**) Modalité de calcul de la commission de surperformance :**

VL : Valeur liquidative
Période de performance : L'exercice comptable sauf pour la première période qui sera de la date de lancement du fonds au 31/12/2018.
High Water Mark : Le plus haut entre la VL initiale et la VL de la fin de chaque période de performance.
Indice VL : la VL finale de la période de performance précédente augmentée de la performance de l'EURIBOR 3 mois + 3%.

Pour autant que le rendement du fonds soit positif depuis le début de la période de performance concernée, une provision journalière de 10% de la différence positive entre la variation de la VL (en fonction du nombre de parts en circulation à la date de calcul) et le maximum entre le High Water Mark et l'indice VL est établi.

En cas de sous-performance par rapport à cet indice, un montant journalier correspondant à 10% de cette sous-performance est déduit de la provision constituée depuis le début de l'exercice.
En cas de rachat, la partie de la provision pour frais de performance correspondant aux actions rachetées est transférée à la société de gestion selon le principe de la cristallisation.
La totalité de la commission de performance est versée à la société de gestion à la clôture de l'exercice.

Ces frais seront directement imputés au compte de résultat de l'OPCVM.
(3) Selon la complexité
Les éventuels coûts juridiques exceptionnels liés au recouvrement des créances de l'OPCVM pourront s'ajouter aux frais affichés ci-dessus.
La contribution à l'AMF sera également prise en charge par l'OPCVM.
Les revenus des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres reviennent à l'OPCVM. Les indemnités, coûts et frais de ces opérations sont facturés par le dépositaire et payés par l'OPCVM.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.
Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	*Affectation du résultat net*	*Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées*
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY 21 - Part T	Capitalisation	Capitalisation
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY Part G	Capitalisation et/ou distribution. Possibilité de report total ou partiel	Capitalisation et/ou distribution. Possibilité de report total ou partiel
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY Part I	Capitalisation	Capitalisation
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY Part J	Capitalisation	Capitalisation
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY Part JD	Distribution	Distribution
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY Part JS	Capitalisation	Capitalisation
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY Part JU	Capitalisation	Capitalisation
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY Part L	Capitalisation	Capitalisation
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY Part N	Capitalisation	Capitalisation
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY Part O	Distribution	Distribution
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY Part P	Capitalisation	Capitalisation
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY Part R	Capitalisation	Capitalisation
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY Part U	Capitalisation	Capitalisation

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 28/02/2022 *en* EUR

	28/02/2022	26/02/2021
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	**480 970 880,12**	**460 525 535,08**
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	495 709 234,54	224 016 928,85
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-156 614 683,63	-210 743 579,13
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	7 875 947,46	8 970 330,69
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-11 115 121,45	-12 360 051,63
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	10 559 046,05	19 544 928,96
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-30 772 504,90	-11 405 185,93
Frais de transactions	-238 415,45	-33 721,09
Différences de change	23 678 942,41	-10 770 013,99
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-31 020 509,79	429 704,23
Différence d'estimation exercice N	*-24 275 277,38*	*6 745 232,41*
Différence d'estimation exercice N-1	*-6 745 232,41*	*-6 315 528,18*
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-1 689 954,38	581 598,45
Différence d'estimation exercice N	*-1 583 989,87*	*105 964,51*
Différence d'estimation exercice N-1	*-105 964,51*	*475 633,94*
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-139 637,65	
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-1 885 036,25	-2 077 717,56
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	23 274 548,31	14 292 123,19
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	**808 592 735,39**	**480 970 880,12**

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	558 386 363,02	69,06
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	31 641 716,69	3,91
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	156 443 209,01	19,35
Autres obligations (indexées, titres participatifs)	17 851 362,04	2,21
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	**764 322 650,76**	**94,53**
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Crédit	34 574 074,07	4,28
Taux	113 606 330,32	14,05
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	**148 180 404,39**	**18,33**
AUTRES OPÉRATIONS		
Crédit	126 000 000,00	15,58
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	**126 000 000,00**	**15,58**

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées	558 601 390,46	69,08	10 491,25		205 710 769,05	25,44		
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							52 536 899,77	6,50
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							43 107 775,94	5,33
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	113 606 330,32	14,05						
Autres opérations								

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées	1 804 652,55	0,22	4 953 544,32	0,61	11 080 068,27	1,37	3 586 605,18	0,44	742 897 780,44	91,88
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	52 536 899,77	6,50								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	43 107 775,94	5,33								
HORS-BILAN										
Opérations de couverture									113 606 330,32	14,05
Autres opérations										

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 GBP		Devise 3 CHF		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées			27 959 164,69	3,46				
Obligations et valeurs assimilées	330 655 943,14	40,89	116 859 218,15	14,45	5 048 380,39	0,62	24 268 012,47	3,00
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances	9 175 806,85	1,13	1 335 108,66	0,17	23 578 796,17	2,92	43 602,22	0,01
Comptes financiers			22 712 890,14	2,81			211 365,16	0,03
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes	306 837 121,16	37,95	172 029 530,53	21,28	5 694 599,44	0,70	24 471 920,86	3,03
Comptes financiers	42 987 556,63	5,32			120 219,31	0,01		
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	66 955 962,87	8,28	58 224 441,52	7,20				
Autres opérations								

3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	28/02/2022
CRÉANCES		
	Achat à terme de devise	31 626 819,89
	Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	506 856 553,84
	Souscriptions à recevoir	300 877,99
	Dépôts de garantie en espèces	2 420 457,84
	Coupons et dividendes en espèces	99 541,17
	Collatéraux	4 667 694,22
TOTAL DES CRÉANCES		**545 971 944,95**
DETTES		
	Vente à terme de devise	507 866 440,92
	Fonds à verser sur achat à terme de devises	31 418 539,39
	Achats à règlement différé	4 589 124,58
	Rachats à payer	583 583,51
	Frais de gestion fixe	547 396,79
	Frais de gestion variable	98 370,12
TOTAL DES DETTES		**545 103 455,31**
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		**868 489,64**

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY 21 - Part T		
Parts souscrites durant l'exercice	5 400,500	5 890 792,40
Parts rachetées durant l'exercice	-1 292,500	-1 419 307,73
Solde net des souscriptions/rachats	4 108,000	4 471 484,67
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	7 703,000	
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY Part G		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	31 841,821	
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY Part I		
Parts souscrites durant l'exercice	182 880,945	200 803 821,44
Parts rachetées durant l'exercice	-66 572,157	-72 990 128,42
Solde net des souscriptions/rachats	116 308,788	127 813 693,02
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	197 241,432	

	En parts	En montant
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY Part J		
Parts souscrites durant l'exercice	44 545,641	48 787 085,25
Parts rachetées durant l'exercice	-30 390,288	-33 148 975,49
Solde net des souscriptions/rachats	14 155,353	15 638 109,76
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	64 839,400	
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY Part JD		
Parts souscrites durant l'exercice	1 924,244	1 850 202,91
Parts rachetées durant l'exercice	-815,222	-798 068,13
Solde net des souscriptions/rachats	1 109,022	1 052 134,78
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	9 908,122	
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY Part JS		
Parts souscrites durant l'exercice	9 483,305	9 343 770,80
Parts rachetées durant l'exercice	-2 230,000	-2 218 272,81
Solde net des souscriptions/rachats	7 253,305	7 125 497,99
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	23 383,143	
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY Part JU		
Parts souscrites durant l'exercice	1 490,800	1 398 322,84
Parts rachetées durant l'exercice	-1 840,406	-1 840 841,92
Solde net des souscriptions/rachats	-349,606	-442 519,08
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	7 593,308	
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY Part L		
Parts souscrites durant l'exercice	1 273,430	1 359 009,42
Parts rachetées durant l'exercice	-992,392	-1 071 832,01
Solde net des souscriptions/rachats	281,038	287 177,41
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	3 633,918	
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY Part N		
Parts souscrites durant l'exercice	33 713,610	36 105 960,27
Parts rachetées durant l'exercice	-14 454,270	-15 527 032,35
Solde net des souscriptions/rachats	19 259,340	20 578 927,92
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	92 935,495	
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY Part O		
Parts souscrites durant l'exercice	3 806,378	3 881 343,41
Parts rachetées durant l'exercice	-2 097,029	-2 142 691,64
Solde net des souscriptions/rachats	1 709,349	1 738 651,77
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	15 865,513	
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY Part P		
Parts souscrites durant l'exercice	154 018,291	170 926 584,73
Parts rachetées durant l'exercice	-17 253,334	-19 215 973,41
Solde net des souscriptions/rachats	136 764,957	151 710 611,32
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	282 260,392	

	En parts	En montant
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY Part R		
Parts souscrites durant l'exercice	14 599,153	15 328 553,47
Parts rachetées durant l'exercice	-5 862,574	-6 113 797,06
Solde net des souscriptions/rachats	8 736,579	9 214 756,41
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	28 405,934	
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY Part U		
Parts souscrites durant l'exercice	26,510	33 787,60
Parts rachetées durant l'exercice	-98,017	-127 762,66
Solde net des souscriptions/rachats	-71,507	-93 975,06
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	191,919	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY 21 - Part T	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY Part G	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY Part I	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY Part J	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY Part JD	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY Part JS	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

	En montant
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY Part JU Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY Part L Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY Part N Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY Part O Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY Part P Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY Part R Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY Part U Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION

	28/02/2022
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY 21 - Part T	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	62 955,82
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,95
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	941,08
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,01
Rétrocessions des frais de gestion	
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY Part G	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	174 030,29
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,55
Frais de gestion variables provisionnés	0,01
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY Part I	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 455 098,18
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,90
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	47 458,27
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,03
Rétrocessions des frais de gestion	
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY Part J	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	574 771,68
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,90
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	13 537,96
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,02
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

	28/02/2022
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY Part JD	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	83 511,69
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,90
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	1 040,93
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,01
Rétrocessions des frais de gestion	
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY Part JS	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	170 752,31
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,90
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	1 472,97
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,01
Rétrocessions des frais de gestion	
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY Part JU	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	75 078,95
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,90
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	2 698,02
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,03
Rétrocessions des frais de gestion	
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY Part L	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	65 990,71
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	722,12
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,02
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

	28/02/2022
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY Part N	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 392 845,83
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	10 083,60
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,01
Rétrocessions des frais de gestion	
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY Part O	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	9 295,82
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,06
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	2 408,58
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,02
Rétrocessions des frais de gestion	
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY Part P	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 621 476,74
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,70
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	13 798,04
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,01
Rétrocessions des frais de gestion	
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY Part R	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	250 187,89
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,95
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	3 990,22
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,02
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

	28/02/2022
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY Part U	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	2 787,53
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,90
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	218,32
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,07
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	28/02/2022
Titres pris en pension livrée Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	28/02/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	28/02/2022
Actions Obligations TCN OPC Instruments financiers à terme **Total des titres du groupe**			

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	28/02/2022	26/02/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	243,15	225,79
Résultat	28 589 911,97	14 393 504,97
Total	**28 590 155,12**	**14 393 730,76**

	28/02/2022	26/02/2021
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY 21 - Part T		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	279 882,95	111 345,19
Total	**279 882,95**	**111 345,19**

	28/02/2022	26/02/2021
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY Part G		
Affectation		
Distribution	910 039,24	1 079 119,31
Report à nouveau de l'exercice	286 899,19	15,12
Capitalisation		
Total	**1 196 938,43**	**1 079 134,43**
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	31 841,821	31 841,821
Distribution unitaire	28,58	33,89
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	**433,56**	

	28/02/2022	26/02/2021
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY Part I		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	7 299 584,04	2 641 079,71
Total	**7 299 584,04**	**2 641 079,71**

	28/02/2022	26/02/2021
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY Part J		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	2 426 221,20	1 653 123,83
Total	**2 426 221,20**	**1 653 123,83**

	28/02/2022	26/02/2021
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY Part JD		
Affectation		
Distribution	327 166,19	242 767,17
Report à nouveau de l'exercice	95,93	81,35
Capitalisation		
Total	**327 262,12**	**242 848,52**
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	9 908,122	8 799,100
Distribution unitaire	33,02	27,59
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat		

	28/02/2022	26/02/2021
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY Part JS		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	779 491,82	415 522,71
Total	**779 491,82**	**415 522,71**

	28/02/2022	26/02/2021
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY Part JU		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	252 647,20	221 889,22
Total	**252 647,20**	**221 889,22**

	28/02/2022	26/02/2021
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY Part L		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	111 339,17	87 873,95
Total	**111 339,17**	**87 873,95**

	28/02/2022	26/02/2021
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY Part N		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	2 815 022,68	1 918 351,05
Total	**2 815 022,68**	**1 918 351,05**

	28/02/2022	26/02/2021
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY Part O		
Affectation		
Distribution	691 895,02	545 012,31
Report à nouveau de l'exercice	55,37	121,57
Capitalisation		
Total	**691 950,39**	**545 133,88**
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	15 865,513	14 156,164
Distribution unitaire	43,61	38,50
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat		

	28/02/2022	26/02/2021
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY Part P		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	11 402 698,09	4 864 213,59
Total	**11 402 698,09**	**4 864 213,59**

	28/02/2022	26/02/2021
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY Part R		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	998 519,15	603 604,57
Total	**998 519,15**	**603 604,57**

	28/02/2022	26/02/2021
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY Part U		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	8 597,88	9 610,11
Total	**8 597,88**	**9 610,11**

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	28/02/2022	26/02/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	162,57	
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-23 370 244,64	2 460 812,65
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	**-23 370 082,07**	**2 460 812,65**

	28/02/2022	26/02/2021
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY 21 - Part T		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-250 434,87	23 824,11
Total	**-250 434,87**	**23 824,11**

	28/02/2022	26/02/2021
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY Part G		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-934 260,48	149 232,33
Total	**-934 260,48**	**149 232,33**

	28/02/2022	26/02/2021
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY Part I		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-6 463 994,57	541 461,20
Total	**-6 463 994,57**	**541 461,20**

	28/02/2022	26/02/2021
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY Part J		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-2 123 663,93	338 910,57
Total	**-2 123 663,93**	**338 910,57**

	28/02/2022	26/02/2021
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY Part JD		
Affectation		
Distribution		46 371,26
Plus et moins-values nettes non distribuées		87,01
Capitalisation	-282 285,99	
Total	**-282 285,99**	**46 458,27**
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	9 908,122	8 799,100
Distribution unitaire		**5,27**

	28/02/2022	26/02/2021
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY Part JS		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	28 377,11	132 013,67
Total	**28 377,11**	**132 013,67**

	28/02/2022	26/02/2021
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY Part JU		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	417 568,50	-459 322,99
Total	**417 568,50**	**-459 322,99**

	28/02/2022	26/02/2021
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY Part L		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-116 943,82	21 902,61
Total	**-116 943,82**	**21 902,61**

	28/02/2022	26/02/2021
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY Part N		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-2 971 196,58	478 119,51
Total	**-2 971 196,58**	**478 119,51**

	28/02/2022	26/02/2021
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY Part O		
Affectation		
Distribution		89 891,64
Plus et moins-values nettes non distribuées		57,47
Capitalisation	-481 712,98	
Total	**-481 712,98**	**89 949,11**
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	15 865,513	14 156,164
Distribution unitaire		**6,35**

	28/02/2022	26/02/2021
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY Part P		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-9 312 242,35	980 811,96
Total	**-9 312 242,35**	**980 811,96**

	28/02/2022	26/02/2021
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY Part R		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-888 802,40	125 585,73
Total	**-888 802,40**	**125 585,73**

	28/02/2022	26/02/2021
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY Part U		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	9 510,29	-8 133,43
Total	**9 510,29**	**-8 133,43**

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	28/02/2018	28/02/2019	28/02/2020	26/02/2021	28/02/2022
Actif net Global en EUR	**301 200 000,92**	**304 850 287,62**	**460 525 535,08**	**480 970 880,12**	**808 592 735,39**
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY 21 - Part T en EUR					
Actif net	125 599,45	128 325,24	31 427,78	3 836 327,23	8 175 234,17
Nombre de titres	130,000	130,000	30,000	3 595,000	7 703,000
Valeur liquidative unitaire	966,14	987,11	1 047,59	1 067,12	1 061,30
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-17,95	-12,80	-37,52	6,62	-32,51
Capitalisation unitaire sur résultat	14,75	5,33	31,37	30,97	36,33
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY Part G en EUR					
Actif net	30 432 645,87	31 100 213,88	32 704 536,06	31 406 478,16	30 330 649,94
Nombre de titres	31 660,821	31 660,821	31 899,821	31 841,821	31 841,821
Valeur liquidative unitaire	961,20	982,29	1 025,22	986,32	952,54
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-18,68	-12,74	-36,95	4,68	-29,34
Distribution unitaire sur résultat	9,77	5,53	58,88	33,89	28,58
Crédit d'impôt unitaire			0,007		(*)
Report à nouveau unitaire sur résultat	29,10				9,01
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY Part I en EUR					
Actif net	112 613 570,25	109 582 244,00	112 062 830,79	87 037 924,01	211 039 631,25
Nombre de titres	115 312,603	109 816,276	106 290,735	80 932,644	197 241,432
Valeur liquidative unitaire	976,59	997,86	1 054,30	1 075,43	1 069,95
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-19,21	-12,94	-37,91	6,69	-32,77
Capitalisation unitaire sur résultat	34,07	5,47	27,10	32,63	37,00

	28/02/2018	28/02/2019	28/02/2020	26/02/2021	28/02/2022
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY Part J en EUR					
Actif net	53 010 450,33	58 668 201,39	71 361 125,23	54 478 716,07	69 364 872,83
Nombre de titres	54 300,909	58 815,102	67 721,237	50 684,047	64 839,400
Valeur liquidative unitaire	976,23	997,50	1 053,74	1 074,86	1 069,79
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-19,21	-12,93	-37,89	6,68	-32,75
Capitalisation unitaire sur résultat	34,80	5,47	26,93	32,61	37,41
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY Part JD en EUR					
Actif net	1 710 271,43	2 700 381,17	4 589 222,74	8 441 768,97	9 147 497,63
Nombre de titres	1 834,000	2 834,000	4 728,100	8 799,100	9 908,122
Valeur liquidative unitaire	932,53	952,85	970,62	959,39	923,23
Distribution unitaire sur +/- values nettes				5,27	
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-27,49	-12,35	-35,09		-28,49
Distribution unitaire sur résultat	30,93	5,22	26,93	27,59	33,02
Crédit d'impôt unitaire			0,05		(*)
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY Part JS en CHF					
Actif net en CHF	6 494 483,01	6 912 121,94	6 822 291,78	16 558 648,36	23 841 318,35
Nombre de titres	6 921,500	7 213,500	6 732,831	16 129,838	23 383,143
Valeur liquidative unitaire en CHF	938,30	958,22	1 013,28	1 026,58	1 019,59
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en EUR	-2,52	3,75	6,59	8,18	1,21
Capitalisation unitaire sur résultat en EUR	20,06	4,64	27,86	25,76	33,33

	28/02/2018	28/02/2019	28/02/2020	26/02/2021	28/02/2022
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY Part JU en USD					
Actif net en USD	1 763 507,37	2 000 547,47	8 669 299,13	8 749 900,82	8 390 090,91
Nombre de titres	1 843,763	2 035,663	8 128,433	7 942,914	7 593,308
Valeur liquidative unitaire en USD	956,47	982,74	1 066,54	1 101,59	1 104,93
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en EUR	36,49	9,19	11,45	-57,82	54,99
Capitalisation unitaire sur résultat en EUR	18,62	4,66	24,36	27,93	33,27
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY Part L en EUR					
Actif net	6 216 012,56	4 586 079,97	1 725 307,17	3 550 009,42	3 807 769,48
Nombre de titres	6 415,382	4 636,753	1 652,271	3 352,880	3 633,918
Valeur liquidative unitaire	968,92	989,07	1 044,20	1 058,79	1 047,84
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-19,06	-12,83	-37,52	6,53	-32,18
Capitalisation unitaire sur résultat	29,34	4,47	26,08	26,20	30,63
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY Part N en EUR					
Actif net	9 768 707,63	9 507 149,29	61 046 366,70	77 495 243,65	96 728 865,68
Nombre de titres	10 101,345	9 630,617	58 848,944	73 676,155	92 935,495
Valeur liquidative unitaire	967,06	987,17	1 037,34	1 051,83	1 040,81
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-19,01	-12,81	-37,44	6,48	-31,97
Capitalisation unitaire sur résultat	27,81	4,46	21,25	26,03	30,29

	28/02/2018	28/02/2019	28/02/2020	26/02/2021	28/02/2022
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY Part O en EUR					
Actif net			6 251 915,20	14 521 876,56	15 641 336,39
Nombre de titres			6 238,961	14 156,164	15 865,513
Valeur liquidative unitaire			1 002,07	1 025,83	985,87
Distribution unitaire sur +/- values nettes				6,35	
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes			-0,09		-30,36
Distribution unitaire sur résultat			3,93	38,50	43,61
Crédit d'impôt unitaire			0,004		(*)
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY Part P en EUR					
Actif net	66 274 166,63	67 792 588,30	133 063 360,99	157 395 777,76	304 481 892,70
Nombre de titres	67 653,380	67 714,386	125 569,836	145 495,435	282 260,392
Valeur liquidative unitaire	979,61	1 001,15	1 059,67	1 081,79	1 078,72
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-19,28	-12,98	-38,05	6,74	-32,99
Capitalisation unitaire sur résultat	37,60	5,68	29,99	33,43	40,39
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY Part R en EUR					
Actif net	12 909 781,20	12 763 954,81	23 141 327,92	20 201 308,22	29 020 063,74
Nombre de titres	13 862,335	13 414,619	22 972,145	19 669,355	28 405,934
Valeur liquidative unitaire	931,28	951,49	1 007,36	1 027,04	1 021,61
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-27,46	-12,34	-36,17	6,38	-31,28
Capitalisation unitaire sur résultat	30,30	5,14	27,82	30,68	35,15

	28/02/2018	28/02/2019	28/02/2020	26/02/2021	28/02/2022
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY Part U en GBP					
Actif net en GBP	747 642,50	146 234,71	205 838,72	284 504,97	207 859,12
Nombre de titres	779,302	149,026	195,026	263,426	191,919
Valeur liquidative unitaire en GBP	959,37	981,26	1 055,44	1 080,01	1 083,05
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en EUR	-26,11	-110,76	762,43	-30,87	49,55
Capitalisation unitaire sur résultat en EUR	36,30	5,89	33,81	36,48	44,79

(*) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS *en* EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ROYAUME-UNI				
NATL WESTMINSTER BANK 9.0% 31-12-99	GBP	11 109 000	20 768 826,90	2,57
ROYAL AND SUN ALLIANCE INSURANCE GROUP P 7.375% PERP	GBP	1 520 000	2 197 109,07	0,27
SANTANDER UK PLC	GBP	2 516 455	4 993 228,72	0,61
TOTAL ROYAUME-UNI			**27 959 164,69**	**3,45**
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**27 959 164,69**	**3,45**
TOTAL Actions et valeurs assimilées			**27 959 164,69**	**3,45**
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
AAREAL BK AUTRE R+7.18% PERP	EUR	6 200 000	6 535 001,61	0,81
ALLIA 3.875% PERP EMTN	USD	35 000 000	27 894 108,97	3,45
CMZB FRANCFORT 4.2% 18-09-28	SGD	1 750 000	1 182 568,56	0,14
CMZB FRANCFORT 4.875% 01-03-27	SGD	2 750 000	1 804 652,55	0,22
DEUT P CMS10R+0.025% 31-12-99	EUR	15 220 000	13 371 150,50	1,65
IKB DEUTSCHE INDUSTRIEBANK AG 4.0% 31-01-28	EUR	2 200 000	2 196 771,88	0,27
IKB DEUTSCHE INDUSTRIEBANK AG 4.5% 23-07-22	EUR	4 794 000	4 953 544,32	0,62
NORDDEUTSCHE LANDESBANK 6.25% 10/04/2024	USD	2 400 000	2 223 360,64	0,27
OLDENBURGISCHE LANDESBANK AG 6.0% PERP	EUR	5 200 000	5 035 979,18	0,63
TOTAL ALLEMAGNE			**65 197 138,21**	**8,06**
AUTRICHE				
KOMMUNALKREDIT 6.5% PERP EMTN	EUR	5 000 000	5 296 063,54	0,65
RAIFFEISEN BANK INTERNATIONAL AG 6.125% PERP	EUR	3 200 000	2 896 037,54	0,35
RBIAV 6 10/16/23	EUR	1 000 000	985 333,70	0,13
TOTAL AUTRICHE			**9 177 434,78**	**1,13**
BELGIQUE				
BELFIUS BANK 4.609% PERP EMTN	EUR	1 000 000	1 017 955,26	0,13
ETHIAS SA E3R+2.2 PERP	EUR	1 200 000	1 143 698,40	0,14
FORTIS BK TV07-191272 CV	EUR	3 750 000	3 441 398,23	0,42
TOTAL BELGIQUE			**5 603 051,89**	**0,69**
BERMUDES				
LANCASHIRE 5.625% 18-09-41	USD	13 000 000	11 934 143,52	1,48
TOTAL BERMUDES			**11 934 143,52**	**1,48**
CANADA				
BANK OF NOVA SCOTIA TORONTO L6RUSD+0.125% 31-08-85	USD	540 000	408 476,75	0,05
SCOTIABANK CAPITAL TRUST 5.65% 31-12-56	CAD	22 569 000	21 280 791,36	2,63
TOTAL CANADA			**21 689 268,11**	**2,68**
ESPAGNE				
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA SA E3R+1.3% PERP	EUR	7 400 000	7 040 037,69	0,87
BANCO DE BADELL 5.375% 12-12-28	EUR	1 900 000	2 003 285,56	0,25
BANCO SANTANDER SA 1.0% PERP	EUR	7 328 100	6 783 137,70	0,84
BBVA 5.875% PERP	EUR	12 400 000	12 852 503,56	1,59
TOTAL ESPAGNE			**28 678 964,51**	**3,55**

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS *en* EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ETATS-UNIS				
AMERICAN INTERNATIONAL GROUP INC E3R+1.73% 15-03-67	EUR	1 800 000	1 743 012,95	0,22
AMERICAN INTERNATIONAL GROUP INC L3RGBP+1.705% 15-03-67	GBP	1 600 000	1 837 385,70	0,23
CITIGROUP CAPITAL XVIII L3RGBJ+0.8875% 28-06-67	GBP	3 000 000	3 580 684,05	0,44
DEUT POST CMS10R+0.125% PERP	EUR	10 650 000	9 347 457,67	1,15
ENCORE CAPITAL GROUP 4.25% 01-06-28	GBP	2 000 000	2 247 115,04	0,28
EVEREST REINSURANCE HOLDINGS INC L3RUSD+2.385% 15-05-37	USD	9 544 000	7 966 246,98	0,98
GOLDMAN SACHS CAPITAL III L3RUSD+0.77% PERP	USD	322 000	243 163,07	0,03
GOLDMAN SACHS CAPITAL II L3RUSD+0.7675% PERP	USD	2 082 000	1 610 437,95	0,20
HSBC U 7.2% 15-07-97	USD	1 985 000	2 929 315,33	0,36
HSB GROUP INC L3RUSD+0.91% 15-07-27	USD	1 500 000	1 210 436,90	0,15
IKB FUNDING TRUST1 EURIBOR 3 MOIS REV +1.5 31/12/2099	EUR	2 144 100	1 984 771,93	0,25
PARTNERRE FINANCE II L3RUSD+2.325% 01-12-66	USD	315 000	242 383,16	0,03
USB REALTY CORP L3RUSD+1.14% 17-10-49	USD	7 425 800	5 551 573,42	0,69
TOTAL ETATS-UNIS			**40 493 984,15**	**5,01**
FRANCE				
ACAFP 7 7/8 01/29/49	USD	6 340 000	6 116 072,19	0,76
APICIL PREVOYANCE 4.0% 24-10-29	EUR	200 000	223 221,40	0,03
AXA 4.5% PERP EMTN	USD	11 660 000	9 990 207,44	1,23
AXA 6.379% PERP	USD	7 931 000	9 288 217,56	1,15
AXA PERPETUAL REVISABLE	EUR	2 905 000	3 047 159,03	0,38
AXA SA AUTRE R PERP EMTN	EUR	5 026 000	5 167 367,61	0,64
AXA SA EUAR10+0.05% PERP EMTN	EUR	1 275 000	1 160 296,33	0,14
AXA TV PERP	EUR	10 486 000	10 661 838,73	1,32
BNP PAR.TPA 84 1-2	EUR	121 556	16 232 588,24	2,01
BNP PARIBAS TMO OCT85 TSDI	EUR	2 500 000	2 153 187,50	0,27
BNP PARIBAS TPA TMO 87 TR2	EUR	2 796	369 113,94	0,05
BNP PARI L6RUSD+0.075% PERP	USD	5 770 000	4 089 398,19	0,51
CAISSE CENT DE CRED COOP	EUR	7 482	1 011 005,25	0,12
CIC E1R 29/12/2049	EUR	395 000	329 688,01	0,04
CIC TME 87 TSDI	EUR	674 065	612 645,45	0,08
CNP ASSUR.PERP.TV05-TR.B TSDI	EUR	1 345 000	1 391 933,03	0,17
CNP TSDI TV05-PERP	EUR	10 226 000	10 707 063,79	1,32
CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL AUTRE V PERP	EUR	98	13 135,92	
FED.CR.MUT NORD EURO 04-PERP	EUR	2 604 000	2 386 435,80	0,29
LYONNAISE DE BANQUE TP	EUR	77	10 491,25	
NATEXIS BANQUES POPULAIRES TPA NOV85	EUR	3 002	2 041 510,10	0,25
PROMONTORIA MMB SASU 5.25% 15-10-41	EUR	9 200 000	9 348 987,70	1,15
SOCIETE GENERALE 8.0% PERP	USD	10 000 000	10 001 068,38	1,24
TOTAL FRANCE			**106 352 632,84**	**13,15**
HONGRIE				
OTP BANK PLC E3R+3.0% PERP	EUR	1 059 000	963 449,67	0,11
TOTAL HONGRIE			**963 449,67**	**0,11**
IRLANDE				
AIB 12.5% 25-06-35 EMTN	GBP	2 609 000	1 924 756,95	0,24

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS *en* EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ALLIED IRISH BANKS PLC E3R+0.75% 24-10-35	EUR	2 900 000	1 841 500,00	0,23
BANK OF IRELAND 12.625% PERP	GBP	6 000	137 976,35	0,01
BK IRELAND 12.0% PERP	EUR	135 419	3 241 592,31	0,41
BK IRELAND 13.375% PERP	GBP	793 000	2 090 864,11	0,26
GRENKE FINANCE 1.5% 05-10-23	EUR	7 200 000	7 177 083,78	0,88
GRENKE FINANCE 3.95% 09-07-25	EUR	1 430 000	1 534 882,96	0,19
TOTAL IRLANDE			**17 948 656,46**	**2,22**
ITALIE				
AMISSIMA VITA 7.0% 16-08-31	EUR	4 167 000	4 856 524,34	0,60
UNICREDIT 4.45% PERP EMTN	EUR	5 000 000	4 563 977,47	0,56
UNICREDIT 8% 31/12/2099	USD	17 777 000	17 029 925,66	2,11
TOTAL ITALIE			**26 450 427,47**	**3,27**
JERSEY				
HSBC CAPITAL FUNDING 10.176% PERP	USD	4 532 000	6 212 275,04	0,77
HSBC CAPIT TF/TV PERP PF *EUR	USD	300 000	409 700,94	0,05
MAIN CAPI FUN 5.75% 31-12-99	EUR	24 102 000	25 491 140,23	3,15
MAIN CAPITAL FUNDING LIMITED PARTNERSHIP 5.5% 31/12/2049	EUR	18 804 000	19 837 896,73	2,45
TOTAL JERSEY			**51 951 012,94**	**6,42**
LUXEMBOURG				
AGEASFINLUX SA E3M 12/99 CV	EUR	32 250 000	28 200 318,46	3,49
HLD EUROPE SCA 3.85% 16-07-27	EUR	3 000 000	3 110 970,83	0,39
HLD EUROPE SCA 3.85% 23-09-26	EUR	2 000 000	2 051 722,22	0,25
UTMOST GROUP 6.125% PERP	GBP	2 500 000	2 824 875,02	0,35
TOTAL LUXEMBOURG			**36 187 886,53**	**4,48**
NORVEGE				
DNB BANK ASA L6RUSD+0.15% PERP	USD	2 980 000	1 982 442,94	0,25
DNB NO L6RUSD+0.125% 31-12-99	USD	6 700 000	4 455 193,60	0,55
DNC DE L3RUSD+0.25% 15-02-00	USD	4 030 000	2 683 570,63	0,33
TOTAL NORVEGE			**9 121 207,17**	**1,13**
PAYS-BAS				
NIBC BANK NV ZCP 10-02-43 EMTN	EUR	890 000	2 896 950,00	0,36
SRLEV NV 5.338% PERP	CHF	5 090 000	5 048 380,39	0,62
STICHTING AK RABOBANK CERTIFICATEN AUTRE R+1.5% PERP	EUR	2 688 600	3 278 962,79	0,41
THE ROYAL BK SCOTLAND NV EX ABN 7.125% 15-10-93	USD	4 130 000	6 771 597,13	0,84
TRIODOS BANK NV 2.25% 05-02-32	EUR	2 400 000	2 309 378,63	0,28
VAN LANSCHOT KEMPEN NV 2.0% 22-03-32	EUR	3 000 000	3 033 965,75	0,38
VIVAT NV 6.25% PERP	USD	20 032 000	18 388 844,12	2,27
TOTAL PAYS-BAS			**41 728 078,81**	**5,16**
PORTUGAL				
BCP 3.871% 27-03-30 EMTN	EUR	6 000 000	5 766 981,78	0,72
FIDELIDADE COMPANHIADE SEGUROS 4.25% 04-09-31	EUR	6 000 000	6 203 024,79	0,77
TOTAL PORTUGAL			**11 970 006,57**	**1,49**
ROYAUME-UNI				
AVIVA 6.875% 20-05-58 EMTN	GBP	1 500 000	2 461 205,14	0,30
AVIVA 8.375% PERP	GBP	2 109 000	3 514 580,10	0,43
AVIVA 8.75% PERP	GBP	270 000	448 333,53	0,06

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS *en* EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
AVIVA PLC 6.125%PERP	GBP	500 000	619 643,69	0,08
BARCLAYS BANK PLC 6.86% PERP	USD	1 504 000	1 740 771,24	0,22
BARCLAYS BK E3R+0.71% PERP	EUR	2 600 000	2 234 346,04	0,28
BARCLAYS BK PLC 15/12/2036	GBP	1 543 000	1 887 036,75	0,24
BARCL LOND TF/TV PERP PF *USD	USD	4 370 000	5 045 295,51	0,63
BK SCOTLAND 13.625% PERP	GBP	900 000	2 538 077,06	0,31
BK SCOTLAND 9.375% PERP	GBP	61 000	127 815,42	0,02
BRISTOL WEST 8.125% PERP	GBP	281 000	436 387,53	0,05
CHESNARA 4.75% 04-08-32	GBP	4 000 000	4 452 856,78	0,55
COVENTRY BUILDING SOCIETY 12.125% 31/12/2099	GBP	225 000	551 097,99	0,07
DIRECT LINE INSURANCE PLC 4.75% PERP	GBP	2 000 000	2 133 537,30	0,26
DRESDR FIN 8.151% 30/06/31*USD	USD	4 425 000	5 288 500,75	0,65
ECCLESIASTICAL INSURANCE GROUP PLC 8.625% PERP	GBP	2 706 000	4 654 927,73	0,58
ESURE GROUP 6.0% PERP	GBP	4 900 000	5 709 868,40	0,71
HSBC BANK 5.844% PERP EMTN	GBP	16 110 000	24 966 512,85	3,09
HSBC HOLDINGS PLC 5.25% PERP	EUR	2 000 000	2 072 399,23	0,25
LEED BUIL SOCI C 13.375% PERP	GBP	359 000	886 064,09	0,11
LLOYDS BANKING GROUP 3.369% 14-12-46	USD	39 053 000	30 668 339,67	3,79
LLOYDS BANKING GROUP 6.475% PERP	GBP	712 500	908 180,03	0,11
LLOYDS BANKING GROUP 9.25% PERP	GBP	4 347 282	7 956 081,73	0,98
LLOYDS BANKING GROUP PLC 11.75% PERP	GBP	1 800 000	4 467 961,40	0,55
LLOYDS BANKING GROUP PLC 9.75% PERP	GBP	399 000	788 848,41	0,10
NATIONWIDE BLDG 5.769% 02/49	GBP	1 320 000	1 714 067,94	0,22
NATIONWIDE BLDG SOCIETY	GBP	231 000	284 342,62	0,04
NATIONWIDE BUILDING SOCIETY 10.25% 31-12-99	GBP	1 000	215 027,44	0,02
NATL WESTMINSTER BANK 11.5% PERP	GBP	3 194 000	7 302 810,80	0,90
NATL WESTMINSTER BANK 11.5% PERP	GBP	445 000	996 190,97	0,12
NATWEST GROUP L3RUSD+2.32% PERP	USD	24 900 000	22 274 443,15	2,75
NOTT BUIL SOCI LT 7.875% PERP	GBP	1 700 000	2 684 491,10	0,33
OSB GROUP 6.0% PERP	GBP	1 600 000	1 921 664,66	0,24
PRUDENTIAL 4.875% PERP EMTN	USD	6 930 000	6 210 577,53	0,77
RBS GROUP TF/TV PERP *USD	USD	7 527 000	9 707 039,25	1,20
SANTANDER UK 10.0625% PERP	GBP	121 000	258 012,02	0,03
SANTANDER UK 8.625% PERP	GBP	196 250	335 484,11	0,04
SHAWBROOK GROUP 9.0% 10-10-30	GBP	3 500 000	4 460 826,07	0,55
SKIPTN 8 1/2 04/29/49	GBP	100 000	185 165,05	0,03
SKIPTON BUILDING SOCIETY 12.875% 31/12/2099	GBP	700 000	1 787 981,03	0,22
STANDARD CHARTERED 4.3% PERP	USD	8 000 000	6 384 848,84	0,79
STANDARD CHARTERED PLC 7.375% PERP	GBP	3 608 500	5 392 705,17	0,67
STANDARD CHARTERED PLC 7.75% PERP	USD	4 000 000	3 822 602,09	0,47
STANDARD CHARTERED PLC 8.25% PERP	GBP	3 085 553	5 167 776,02	0,64
STANDARD CHARTERED PLC L3RUSD+1.51% PERP	USD	11 300 000	8 880 515,27	1,10
STANLN 7.014 07/29/49	USD	23 300 000	25 739 523,00	3,18
TOTAL ROYAUME-UNI			**232 284 762,50**	**28,73**
SLOVENIE				
NOVA LJUBLJANSKA BANKA DD 3.65% 19-11-29	EUR	700 000	712 460,00	0,09
TOTAL SLOVENIE			**712 460,00**	**0,09**

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS *en* EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SUEDE				
HOIST FINANCE AB 3.875% 19-05-27	EUR	610 000	616 758,30	0,08
SKANDINAVISKA ENSKILDA BANKEN AB 5.625% PERP	USD	1 600 000	1 452 323,72	0,18
TOTAL SUEDE			**2 069 082,02**	**0,26**
SUISSE				
5.125% 15/05/2024	USD	720 000	694 290,15	0,08
CRED SUIS GRP 6.25% 31-12-99	USD	14 549 000	13 461 610,20	1,67
CS 7 1/2 12/11/49	USD	28 654 000	27 223 213,33	3,37
JULIUS BAER GRUPPE AG 3.625% PERP	USD	3 000 000	2 429 888,93	0,30
TOTAL SUISSE			**43 809 002,61**	**5,42**
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**764 322 650,76**	**94,53**
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			**764 322 650,76**	**94,53**
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
LUXEMBOURG				
AXIOM LONG SHORT CREDIT Z EUR	EUR	6 500	6 371 495,00	0,79
TOTAL LUXEMBOURG			**6 371 495,00**	**0,79**
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			**6 371 495,00**	**0,79**
TOTAL Organismes de placement collectif			**6 371 495,00**	**0,79**
Instrument financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
LIFFE LG GILT 0622	GBP	-396	-364 257,56	-0,04
US TBOND 30 0622	USD	-397	-861 545,14	-0,11
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			**-1 225 802,70**	**-0,15**
TOTAL Engagements à terme fermes			**-1 225 802,70**	**-0,15**
Autres instruments financiers à terme				
Credit Default Swap				
ASSGEN EUR SR 2Y	EUR	4 000 000	16 536,18	
AXASA CDS EUR SUB	EUR	5 000 000	40 335,72	0,01
CDS LLOYDHLCO EUR SR	EUR	-10 000 000	-46 290,44	-0,01
ITRAXX EUR SNR FINAN	EUR	10 000 000	43 143,44	
LLOY CDS EUR SUB	EUR	5 000 000	72 930,22	0,01
LLOY CDS EUR SUB	EUR	5 000 000	72 930,22	0,01
LLOY CDS EUR SUB	EUR	5 000 000	40 963,72	
LLOYDHLCO CDS EUR	EUR	-5 000 000	-23 145,22	
LLOYDHLCO CDS EUR	EUR	-5 000 000	-23 145,22	
RBSHOLDCO CDS EUR	EUR	-3 000 000	-21 750,73	-0,01
SNRFIN CDSI S28 5Y	EUR	50 000 000	388 247,22	0,05
SUBFIN CDSI S36 5Y	EUR	35 000 000	-766 043,44	-0,10
UCGIM CDS EUR SUB	EUR	7 000 000	13 122,51	0,01
UK CDS USD SR 5Y D14	USD	-13 000 000	-166 021,35	-0,02
TOTAL Credit Default Swap			**-358 187,17**	**-0,05**

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS *en* EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TOTAL Autres instruments financiers à terme			**-358 187,17**	**-0,05**
TOTAL Instrument financier à terme			**-1 583 989,87**	**-0,20**
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	USD	967 685,97	861 543,78	0,11
APPEL MARGE CACEIS	GBP	304 920	364 257,56	0,05
TOTAL Appel de marge			**1 225 801,34**	**0,16**
Créances			**545 971 944,95**	**67,52**
Dettes			**-545 103 455,31**	**-67,42**
Comptes financiers			**9 429 123,83**	**1,17**
Actif net			**808 592 735,39**	**100,00**

Part GROUPAMA AXIOM LEGACY Part O	**EUR**	**15 865,513**	**985,87**
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY Part JD	**EUR**	**9 908,122**	**923,23**
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY Part G	**EUR**	**31 841,821**	**952,54**
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY 21 - Part T	**EUR**	**7 703,000**	**1 061,30**
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY Part N	**EUR**	**92 935,495**	**1 040,81**
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY Part I	**EUR**	**197 241,432**	**1 069,95**
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY Part J	**EUR**	**64 839,400**	**1 069,79**
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY Part L	**EUR**	**3 633,918**	**1 047,84**
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY Part P	**EUR**	**282 260,392**	**1 078,72**
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY Part R	**EUR**	**28 405,934**	**1 021,61**
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY Part U	**GBP**	**191,919**	**1 083,05**
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY Part JU	**USD**	**7 593,308**	**1 104,93**
Part GROUPAMA AXIOM LEGACY Part JS	**CHF**	**23 383,143**	**1 019,59**

COMPLÉMENT D'INFORMATION RELATIF AU RÉGIME FISCAL DU COUPON

Décomposition du coupon : Part GROUPAMA AXIOM LEGACY Part G

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	525 071,62	EUR	16,49	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	164 622,21	EUR	5,17	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	220 345,414	EUR	6,92	EUR
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
TOTAL	910 039,244	EUR	28,58	EUR

Décomposition du coupon : Part GROUPAMA AXIOM LEGACY Part JD

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	158 827,20	EUR	16,03	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	49 738,77	EUR	5,02	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	118 600,22	EUR	11,97	EUR
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
TOTAL	327 166,19	EUR	33,02	EUR

Décomposition du coupon : Part GROUPAMA AXIOM LEGACY Part O

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	271 458,92	EUR	17,11	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	84 880,49	EUR	5,35	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	335 555,61	EUR	21,15	EUR
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
TOTAL	691 895,02	EUR	43,61	EUR

7. ANNEXE(S)

Groupama
ASSET MANAGEMENT

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA AXIOM LEGACY

Part I, C - Code ISIN : FR0013259132

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management. La gestion financière de l'OPCVM est déléguée à Axiom Alternative Investments.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion : Chercher à obtenir, sur l'horizon minimum d'investissement recommandé de 4 ans, un rendement annualisé égal ou supérieur à celui de l'indice Euribor 3 mois +3%, après déduction des frais de gestion.
Afin de parvenir à cet objectif, l'OPCVM investira principalement dans des obligations et actions de préférence (preferred shares) d'institutions financières au travers d'une gestion totalement discrétionnaire.

Indicateur de référence : Aucun indicateur de référence n'a vocation à être utilisé pour l'appréciation de la performance de l'OPCVM, les indicateurs disponibles n'étant pas représentatifs du mode de gestion de ce dernier, mais toutefois, la performance de l'OPCVM pourra être comparée à l'Euribor 3 mois + 3%.
La politique d'investissement de l'OPCVM consiste principalement à sélectionner des obligations, des titres de créances, des obligations perpétuelles ou des actions de préférence (preferred shares) émis par des institutions financières.

L'objectif est principalement de chercher à tirer avantage de la déqualification de titres Tier 1 ou Tier 2 du capital réglementaire des banques ou des compagnies d'assurance. Cette déqualification incite donc les émetteurs à racheter ces titres ou à faire des offres publiques d'échange avec une prime par rapport au prix de marché.
L'acquisition ou la cession des obligations ou titres de créances repose sur une analyse interne du risque de crédit de l'émetteur par Axiom Alternative Investments.
La gestion de l'OPCVM est complétement discrétionnaire. Les décisions d'investissement sont prises suivant les conditions et opportunités de marché.
L'OPCVM peut investir sur des obligations dont l'émetteur ou l'entité les garantissant ont une notation long terme au minimum d'« Investment Grade » ou estimée équivalente par Axiom Alternative Investments au moment de l'acquisition et jusqu'à 20% sur des émetteurs à haut rendement (dits « spéculatifs ») ou émetteurs non notés.
La part des investissements en produits de taux sera comprise entre 0 et 110% de l'actif net.

L'OPCVM pourra investir, jusqu'à 50% maximum de son actif net, dans des obligations « Additional Tier1 » ou « contingent convertible bonds » (Coco Bonds), émis par des institutions financières, afin de rechercher à capter un éventuel rendement plus élevé lié à leur subordination, en contrepartie d'un risque plus élevé.

L'OPCVM est géré à l'intérieur d'une fourchette de sensibilité aux taux comprise entre 0 et 8.

L'OPCVM pourra investir dans des « preferred shares » ou « actions de préférence » jusqu'à 50% de son actif net et dans des actions classiques jusqu'à 10% de son actif net.
L'exposition actions de l'OPCVM ne dépassera pas 50% de son actif net.

Une partie de l'actif pouvant être libellée dans des devises différentes de la devise de référence, l'euro, l'OPCVM sera couvert systématiquement contre ce risque. Cependant un risque de change accessoire existe. Il est limité à 10% de l'actif net.

L'OPCVM pourra détenir des parts ou actions d'OPC de droit français, européen ou étranger de droit équivalent jusqu'à 10% de son actif net.

L'OPCVM pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour couvrir ou exposer le portefeuille aux risques de taux, actions, de change et de crédit dans la limite d'un engagement maximum d'une fois son actif net.

L'OPCVM pourra effectuer des dépôts, des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.
L'OPCVM utilisant des instruments dérivés et pouvant avoir recours aux emprunts d'espèces et aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne pourra pas dépasser 200% de l'actif net.
Affectation des sommes distribuables : Capitalisation
Durée de placement minimum recommandée : 4 ans.
Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.
Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.
Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux français (bourse de Paris).
Un dispositif de plafonnement des rachats dit de *gates* ainsi qu'un mécanisme d'ajustement de la valeur liquidative dit de *swing pricing* peuvent être mis en oeuvre par Groupama Asset Management. Pour plus d'information sur le fonctionnement de ces dispositifs, veuillez-vous reporter à la rubrique sur les *gates* et le *swing pricing* dans les modalités de souscription et de rachat du prospectus, disponible sur le site internet www.groupama-am.com.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible — A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	**4**	5	6	7

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.
Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.
La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
L'OPCVM a un niveau de risque de 4, en raison de son exposition au marché obligataire.
Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entrainer une baisse de la valeur liquidative.
- Risque de liquidité : Il peut se matérialiser par la difficulté à trouver des contreparties de marché ou des prix raisonnables dans certaines circonstances exceptionnelles de marché.
- Utilisation des instruments financiers dérivés : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Groupama
ASSET MANAGEMENT

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA AXIOM LEGACY

Part G, C/D - Code ISIN : FR0013259140

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management. La gestion financière de l'OPCVM est déléguée à Axiom Alternative Investments.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion : Chercher à obtenir, sur l'horizon minimum d'investissement recommandé de 4 ans, un rendement annualisé égal ou supérieur à celui de l'indice Euribor 3 mois +3%, après déduction des frais de gestion.
Afin de parvenir à cet objectif, l'OPCVM investira principalement dans des obligations et actions de préférence (preferred shares) d'institutions financières au travers d'une gestion totalement discrétionnaire.

Indicateur de référence : Aucun indicateur de référence n'a vocation à être utilisé pour l'appréciation de la performance de l'OPCVM, les indicateurs disponibles n'étant pas représentatifs du mode de gestion de ce dernier, mais toutefois, la performance de l'OPCVM pourra être comparée à l'Euribor 3 mois + 3%.

La politique d'investissement de l'OPCVM consiste principalement à sélectionner des obligations, des titres de créances, des obligations perpétuelles ou des actions de préférence (preferred shares) émis par des institutions financières.

L'objectif est principalement de chercher à tirer avantage de la déqualification de titres Tier 1 ou Tier 2 du capital réglementaire des banques ou des compagnies d'assurance. Cette déqualification incite donc les émetteurs à racheter ces titres ou à faire des offres publiques d'échange avec une prime par rapport au prix de marché.
L'acquisition ou la cession des obligations ou titres de créances repose sur une analyse interne du risque de crédit de l'émetteur par Axiom Alternative Investments.
La gestion de l'OPCVM est complétement discrétionnaire. Les décisions d'investissement sont prises suivant les conditions et opportunités de marché.
L'OPCVM peut investir sur des obligations dont l'émetteur ou l'entité les garantissant ont une notation long terme au minimum d'« Investment Grade » ou estimée équivalente par Axiom Alternative Investments au moment de l'acquisition et jusqu'à 20% sur des émetteurs à haut rendement (dits « spéculatifs ») ou émetteurs non notés.
La part des investissements en produits de taux sera comprise entre 0 et 110% de l'actif net.
L'OPCVM pourra investir, jusqu'à 50% maximum de son actif net, dans des obligations « Additional Tier1 » ou « contingent convertible bonds » (Coco Bonds), émis par des institutions financières, afin de rechercher à capter un éventuel rendement plus élevé lié à leur subordination, en contrepartie d'un risque plus élevé.

L'OPCVM est géré à l'intérieur d'une fourchette de sensibilité aux taux comprise entre 0 et 8.

L'OPCVM pourra investir dans des « preferred shares » ou « actions de préférence » jusqu'à 50% de son actif net et dans des actions classiques jusqu'à 10% de son actif net.
L'exposition actions de l'OPCVM ne dépassera pas 50% de son actif net.

Une partie de l'actif pouvant être libellée dans des devises différentes de la devise de référence, l'euro, l'OPCVM sera couvert systématiquement contre ce risque. Cependant un risque de change accessoire existe. Il est limité à 10% de l'actif net.

L'OPCVM pourra détenir des parts ou actions d'OPC de droit français, européen ou étranger de droit équivalent jusqu'à 10% de son actif net.

L'OPCVM pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour couvrir ou exposer le portefeuille aux risques de taux, actions, de change et de crédit dans la limite d'un engagement maximum d'une fois son actif net.

L'OPCVM pourra effectuer des dépôts, des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.
L'OPCVM utilisant des instruments dérivés et pouvant avoir recours aux emprunts d'espèces et aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne pourra pas dépasser 200% de l'actif net.
Affectation des sommes distribuables : Capitalisation et/ou Distribution

Durée de placement minimum recommandée : 4 ans.
Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.
Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.
Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux français (bourse de Paris).
Un dispositif de plafonnement des rachats dit de *gates* ainsi qu'un mécanisme d'ajustement de la valeur liquidative dit de *swing pricing* peuvent être mis en oeuvre par Groupama Asset Management. Pour plus d'information sur le fonctionnement de ces dispositifs, veuillez-vous reporter à la rubrique sur les *gates* et le *swing pricing* dans les modalités de souscription et de rachat du prospectus, disponible sur le site internet www.groupama-am.com.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible — A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	**4**	5	6	7

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.
Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.
La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
L'OPCVM a un niveau de risque de 4, en raison de son exposition au marché obligataire.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.
Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entrainer une baisse de la valeur liquidative.
- Risque de liquidité : Il peut se matérialiser par la difficulté à trouver des contreparties de marché ou des prix raisonnables dans certaines circonstances exceptionnelles de marché.
- Utilisation des instruments financiers dérivés : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Groupama
ASSET MANAGEMENT

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA AXIOM LEGACY

Part J, C - Code ISIN : FR0013259165

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management. La gestion financière de l'OPCVM est déléguée à Axiom Alternative Investments.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion : Chercher à obtenir, sur l'horizon minimum d'investissement recommandé de 4 ans, un rendement annualisé égal ou supérieur à celui de l'indice Euribor 3 mois +3%, après déduction des frais de gestion.

Afin de parvenir à cet objectif, l'OPCVM investira principalement dans des obligations et actions de préférence (preferred shares) d'institutions financières au travers d'une gestion totalement discrétionnaire.

Indicateur de référence : Aucun indicateur de référence n'a vocation à être utilisé pour l'appréciation de la performance de l'OPCVM, les indicateurs disponibles n'étant pas représentatifs du mode de gestion de ce dernier, mais toutefois, la performance de l'OPCVM pourra être comparée à l'Euribor 3 mois + 3%.

La politique d'investissement de l'OPCVM consiste principalement à sélectionner des obligations, des titres de créances, des obligations perpétuelles ou des actions de préférence (preferred shares) émis par des institutions financières.

L'objectif est principalement de chercher à tirer avantage de la déqualification de titres Tier 1 ou Tier 2 du capital réglementaire des banques ou des compagnies d'assurance. Cette déqualification incite donc les émetteurs à racheter ces titres ou à faire des offres publiques d'échange avec une prime par rapport au prix de marché.

L'acquisition ou la cession des obligations ou titres de créances repose sur une analyse interne du risque de crédit de l'émetteur par Axiom Alternative Investments.

La gestion de l'OPCVM est complétement discrétionnaire. Les décisions d'investissement sont prises suivant les conditions et opportunités de marché.

L'OPCVM peut investir sur des obligations dont l'émetteur ou l'entité les garantissant ont une notation long terme au minimum d'« Investment Grade » ou estimée équivalente par Axiom Alternative Investments au moment de l'acquisition et jusqu'à 20% sur des émetteurs à haut rendement (dits « spéculatifs ») ou émetteurs non notés.

La part des investissements en produits de taux sera comprise entre 0 et 110% de l'actif net.

L'OPCVM pourra investir, jusqu'à 50% maximum de son actif net, dans des obligations « Additional Tier1 » ou « contingent convertible bonds » (Coco Bonds), émis par des institutions financières, afin de rechercher à capter un éventuel rendement plus élevé lié à leur subordination, en contrepartie d'un risque plus élevé.

L'OPCVM est géré à l'intérieur d'une fourchette de sensibilité aux taux comprise entre 0 et 8.

L'OPCVM pourra investir dans des « preferred shares » ou « actions de préférence » jusqu'à 50% de son actif net et dans des actions classiques jusqu'à 10% de son actif net.

L'exposition actions de l'OPCVM ne dépassera pas 50% de son actif net.

Une partie de l'actif pouvant être libellée dans des devises différentes de la devise de référence, l'euro, l'OPCVM sera couvert systématiquement contre ce risque. Cependant un risque de change accessoire existe. Il est limité à 10% de l'actif net.

L'OPCVM pourra détenir des parts ou actions d'OPC de droit français, européen ou étranger de droit équivalent jusqu'à 10% de son actif net.

L'OPCVM pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour couvrir ou exposer le portefeuille aux risques de taux, actions, de change et de crédit dans la limite d'un engagement maximum d'une fois son actif net.

L'OPCVM pourra effectuer des dépôts, des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

L'OPCVM utilisant des instruments dérivés et pouvant avoir recours aux emprunts d'espèces et aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne pourra pas dépasser 200% de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : 4 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Un dispositif de plafonnement des rachats dit de *gates* ainsi qu'un mécanisme d'ajustement de la valeur liquidative dit de *swing pricing* peuvent être mis en oeuvre par Groupama Asset Management. Pour plus d'information sur le fonctionnement de ces dispositifs, veuillez-vous reporter à la rubrique sur les *gates* et le *swing pricing* dans les modalités de souscription et de rachat du prospectus, disponible sur le site internet www.groupama-am.com.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible — A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	**4**	5	6	7

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 4, en raison de son exposition au marché obligataire.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entrainer une baisse de la valeur liquidative.
- Risque de liquidité : Il peut se matérialiser par la difficulté à trouver des contreparties de marché ou des prix raisonnables dans certaines circonstances exceptionnelles de marché.
- Utilisation des instruments financiers dérivés : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Groupama
ASSET MANAGEMENT

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA AXIOM LEGACY

Part L, C - Code ISIN : FR0013259173

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management. La gestion financière de l'OPCVM est déléguée à Axiom Alternative Investments.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion : Chercher à obtenir, sur l'horizon minimum d'investissement recommandé de 4 ans, un rendement annualisé égal ou supérieur à celui de l'indice Euribor 3 mois +3%, après déduction des frais de gestion.
Afin de parvenir à cet objectif, l'OPCVM investira principalement dans des obligations et actions de préférence (preferred shares) d'institutions financières au travers d'une gestion totalement discrétionnaire.

Indicateur de référence : Aucun indicateur de référence n'a vocation à être utilisé pour l'appréciation de la performance de l'OPCVM, les indicateurs disponibles n'étant pas représentatifs du mode de gestion de ce dernier, mais toutefois, la performance de l'OPCVM pourra être comparée à l'Euribor 3 mois + 3%.

La politique d'investissement de l'OPCVM consiste principalement à sélectionner des obligations, des titres de créances, des obligations perpétuelles ou des actions de préférence (preferred shares) émis par des institutions financières.

L'objectif est principalement de chercher à tirer avantage de la déqualification de titres Tier 1 ou Tier 2 du capital réglementaire des banques ou des compagnies d'assurance. Cette déqualification incite donc les émetteurs à racheter ces titres ou à faire des offres publiques d'échange avec une prime par rapport au prix de marché.
L'acquisition ou la cession des obligations ou titres de créances repose sur une analyse interne du risque de crédit de l'émetteur par Axiom Alternative Investments.
La gestion de l'OPCVM est complétement discrétionnaire. Les décisions d'investissement sont prises suivant les conditions et opportunités de marché.
L'OPCVM peut investir sur des obligations dont l'émetteur ou l'entité les garantissant ont une notation long terme au minimum d'« Investment Grade » ou estimée équivalente par Axiom Alternative Investments au moment de l'acquisition et jusqu'à 20% sur des émetteurs à haut rendement (dits « spéculatifs ») ou émetteurs non notés.
La part des investissements en produits de taux sera comprise entre 0 et 110% de l'actif net.

L'OPCVM pourra investir, jusqu'à 50% maximum de son actif net, dans des obligations « Additional Tier1 » ou « contingent convertible bonds » (Coco Bonds), émis par des institutions financières, afin de rechercher à capter un éventuel rendement plus élevé lié à leur subordination, en contrepartie d'un risque plus élevé.

L'OPCVM est géré à l'intérieur d'une fourchette de sensibilité aux taux comprise entre 0 et 8.

L'OPCVM pourra investir dans des « preferred shares » ou « actions de préférence » jusqu'à 50% de son actif net et dans des actions classiques jusqu'à 10% de son actif net.
L'exposition actions de l'OPCVM ne dépassera pas 50% de son actif net.

Une partie de l'actif pouvant être libellée dans des devises différentes de la devise de référence, l'euro, l'OPCVM sera couvert systématiquement contre ce risque. Cependant un risque de change accessoire existe. Il est limité à 10% de l'actif net.

L'OPCVM pourra détenir des parts ou actions d'OPC de droit français, européen ou étranger de droit équivalent jusqu'à 10% de son actif net.

L'OPCVM pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour couvrir ou exposer le portefeuille aux risques de taux, actions, de change et de crédit dans la limite d'un engagement maximum d'une fois son actif net.

L'OPCVM pourra effectuer des dépôts, des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.
L'OPCVM utilisant des instruments dérivés et pouvant avoir recours aux emprunts d'espèces et aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne pourra pas dépasser 200% de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : 4 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Un dispositif de plafonnement des rachats dit de *gates* ainsi qu'un mécanisme d'ajustement de la valeur liquidative dit de *swing pricing* peuvent être mis en oeuvre par Groupama Asset Management. Pour plus d'information sur le fonctionnement de ces dispositifs, veuillez-vous reporter à la rubrique sur les *gates* et le *swing pricing* dans les modalités de souscription et de rachat du prospectus, disponible sur le site internet www.groupama-am.com.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, → A risque plus élevé,
rendement potentiellement plus faible → rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	**4**	5	6	7

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.
La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 4, en raison de son exposition au marché obligataire.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entrainer une baisse de la valeur liquidative.
- Risque de liquidité : Il peut se matérialiser par la difficulté à trouver des contreparties de marché ou des prix raisonnables dans certaines circonstances exceptionnelles de marché.
- Utilisation des instruments financiers dérivés : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Groupama
ASSET MANAGEMENT

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA AXIOM LEGACY

Part N, C - Code ISIN : FR0013259181

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management. La gestion financière de l'OPCVM est déléguée à Axiom Alternative Investments.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion : Chercher à obtenir, sur l'horizon minimum d'investissement recommandé de 4 ans, un rendement annualisé égal ou supérieur à celui de l'indice Euribor 3 mois +3%, après déduction des frais de gestion.
Afin de parvenir à cet objectif, l'OPCVM investira principalement dans des obligations et actions de préférence (preferred shares) d'institutions financières au travers d'une gestion totalement discrétionnaire.

Indicateur de référence : Aucun indicateur de référence n'a vocation à être utilisé pour l'appréciation de la performance de l'OPCVM, les indicateurs disponibles n'étant pas représentatifs du mode de gestion de ce dernier, mais toutefois, la performance de l'OPCVM pourra être comparée à l'Euribor 3 mois + 3%.
La politique d'investissement de l'OPCVM consiste principalement à sélectionner des obligations, des titres de créances, des obligations perpétuelles ou des actions de préférence (preferred shares) émis par des institutions financières.

L'objectif est principalement de chercher à tirer avantage de la déqualification de titres Tier 1 ou Tier 2 du capital réglementaire des banques ou des compagnies d'assurance. Cette déqualification incite donc les émetteurs à racheter ces titres ou à faire des offres publiques d'échange avec une prime par rapport au prix de marché.
L'acquisition ou la cession des obligations ou titres de créances repose sur une analyse interne du risque de crédit de l'émetteur par Axiom Alternative Investments.
La gestion de l'OPCVM est complétement discrétionnaire. Les décisions d'investissement sont prises suivant les conditions et opportunités de marché.
L'OPCVM peut investir sur des obligations dont l'émetteur ou l'entité les garantissant ont une notation long terme au minimum d'« Investment Grade » ou estimée équivalente par Axiom Alternative Investments au moment de l'acquisition et jusqu'à 20% sur des émetteurs à haut rendement (dits « spéculatifs ») ou émetteurs non notés.
La part des investissements en produits de taux sera comprise entre 0 et 110% de l'actif net.

L'OPCVM pourra investir, jusqu'à 50% maximum de son actif net, dans des obligations « Additional Tier1 » ou « contingent convertible bonds » (Coco Bonds), émis par des institutions financières, afin de rechercher à capter un éventuel rendement plus élevé lié à leur subordination, en contrepartie d'un risque plus élevé.

L'OPCVM est géré à l'intérieur d'une fourchette de sensibilité aux taux comprise entre 0 et 8.

L'OPCVM pourra investir dans des « preferred shares » ou « actions de préférence » jusqu'à 50% de son actif net et dans des actions classiques jusqu'à 10% de son actif net.
L'exposition actions de l'OPCVM ne dépassera pas 50% de son actif net.

Une partie de l'actif pouvant être libellée dans des devises différentes de la devise de référence, l'euro, l'OPCVM sera couvert systématiquement contre ce risque. Cependant un risque de change accessoire existe. Il est limité à 10% de l'actif net.

L'OPCVM pourra détenir des parts ou actions d'OPC de droit français, européen ou étranger de droit équivalent jusqu'à 10% de son actif net.

L'OPCVM pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour couvrir ou exposer le portefeuille aux risques de taux, actions, de change et de crédit dans la limite d'un engagement maximum d'une fois son actif net.

L'OPCVM pourra effectuer des dépôts, des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.
L'OPCVM utilisant des instruments dérivés et pouvant avoir recours aux emprunts d'espèces et aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne pourra pas dépasser 200% de l'actif net.
Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : 4 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Un dispositif de plafonnement des rachats dit de *gates* ainsi qu'un mécanisme d'ajustement de la valeur liquidative dit de *swing pricing* peuvent être mis en oeuvre par Groupama Asset Management. Pour plus d'information sur le fonctionnement de ces dispositifs, veuillez-vous reporter à la rubrique sur les *gates* et le *swing pricing* dans les modalités de souscription et de rachat du prospectus, disponible sur le site internet www.groupama-am.com.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible — A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	**4**	5	6	7

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.
La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 4, en raison de son exposition au marché obligataire.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entrainer une baisse de la valeur liquidative.
- Risque de liquidité : Il peut se matérialiser par la difficulté à trouver des contreparties de marché ou des prix raisonnables dans certaines circonstances exceptionnelles de marché.
- Utilisation des instruments financiers dérivés : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Groupama
ASSET MANAGEMENT

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA AXIOM LEGACY

Part O, D - Code ISIN : FR0013259199

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management. La gestion financière de l'OPCVM est déléguée à Axiom Alternative Investments.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion : Chercher à obtenir, sur l'horizon minimum d'investissement recommandé de 4 ans, un rendement annualisé égal ou supérieur à celui de l'indice Euribor 3 mois +3%, après déduction des frais de gestion.
Afin de parvenir à cet objectif, l'OPCVM investira principalement dans des obligations et actions de préférence (preferred shares) d'institutions financières au travers d'une gestion totalement discrétionnaire.

Indicateur de référence : Aucun indicateur de référence n'a vocation à être utilisé pour l'appréciation de la performance de l'OPCVM, les indicateurs disponibles n'étant pas représentatifs du mode de gestion de ce dernier, mais toutefois, la performance de l'OPCVM pourra être comparée à l'Euribor 3 mois + 3%.
La politique d'investissement de l'OPCVM consiste principalement à sélectionner des obligations, des titres de créances, des obligations perpétuelles ou des actions de préférence (preferred shares) émis par des institutions financières.

L'objectif est principalement de chercher à tirer avantage de la déqualification de titres Tier 1 ou Tier 2 du capital réglementaire des banques ou des compagnies d'assurance. Cette déqualification incite donc les émetteurs à racheter ces titres ou à faire des offres publiques d'échange avec une prime par rapport au prix de marché.
L'acquisition ou la cession des obligations ou titres de créances repose sur une analyse interne du risque de crédit de l'émetteur par Axiom Alternative Investments.
La gestion de l'OPCVM est complétement discrétionnaire. Les décisions d'investissement sont prises suivant les conditions et opportunités de marché.
L'OPCVM peut investir sur des obligations dont l'émetteur ou l'entité les garantissant ont une notation long terme au minimum d'« Investment Grade » ou estimée équivalente par Axiom Alternative Investments au moment de l'acquisition et jusqu'à 20% sur des émetteurs à haut rendement (dits « spéculatifs ») ou émetteurs non notés.
La part des investissements en produits de taux sera comprise entre 0 et 110% de l'actif net.
L'OPCVM pourra investir, jusqu'à 50% maximum de son actif net, dans des obligations « Additional Tier1 » ou « contingent convertible bonds » (Coco Bonds), émis par des institutions financières, afin de rechercher à capter un éventuel rendement plus élevé lié à leur subordination, en contrepartie d'un risque plus élevé.
L'OPCVM est géré à l'intérieur d'une fourchette de sensibilité aux taux comprise entre 0 et 8.
L'OPCVM pourra investir dans des « preferred shares » ou « actions de préférence » jusqu'à 50% de son actif net et dans des actions classiques jusqu'à 10% de son actif net.
L'exposition actions de l'OPCVM ne dépassera pas 50% de son actif net.
Une partie de l'actif pouvant être libellée dans des devises différentes de la devise de référence, l'euro, l'OPCVM sera couvert systématiquement contre ce risque. Cependant un risque de change accessoire existe. Il est limité à 10% de l'actif net.
L'OPCVM pourra détenir des parts ou actions d'OPC de droit français, européen ou étranger de droit équivalent jusqu'à 10% de son actif net.
L'OPCVM pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour couvrir ou exposer le portefeuille aux risques de taux, actions, de change et de crédit dans la limite d'un engagement maximum d'une fois son actif net.
L'OPCVM pourra effectuer des dépôts, des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.
L'OPCVM utilisant des instruments dérivés et pouvant avoir recours aux emprunts d'espèces et aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne pourra pas dépasser 200% de l'actif net.
Affectation des sommes distribuables : Distribution
Durée de placement minimum recommandée : 4 ans.
Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.
Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.
Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux français (bourse de Paris).
Un dispositif de plafonnement des rachats dit de *gates* ainsi qu'un mécanisme d'ajustement de la valeur liquidative dit de *swing pricing* peuvent être mis en oeuvre par Groupama Asset Management. Pour plus d'information sur le fonctionnement de ces dispositifs, veuillez-vous reporter à la rubrique sur les *gates* et le *swing pricing* dans les modalités de souscription et de rachat du prospectus, disponible sur le site internet www.groupama-am.com.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, ← → A risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible — rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	**4**	5	6	7

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.
Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.
La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 4, en raison de son exposition au marché obligataire.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.
Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entrainer une baisse de la valeur liquidative.
- Risque de liquidité : Il peut se matérialiser par la difficulté à trouver des contreparties de marché ou des prix raisonnables dans certaines circonstances exceptionnelles de marché.
- Utilisation des instruments financiers dérivés : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Groupama
ASSET MANAGEMENT

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA AXIOM LEGACY

Part U, C - Code ISIN : FR0013277738

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management. La gestion financière de l'OPCVM est déléguée à Axiom Alternative Investments.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion : Chercher à obtenir, sur l'horizon minimum d'investissement recommandé de 4 ans, un rendement annualisé égal ou supérieur à celui de l'indice Euribor 3 mois +3%, après déduction des frais de gestion.

Afin de parvenir à cet objectif, l'OPCVM investira principalement dans des obligations et actions de préférence (preferred shares) d'institutions financières au travers d'une gestion totalement discrétionnaire.

Indicateur de référence : Aucun indicateur de référence n'a vocation à être utilisé pour l'appréciation de la performance de l'OPCVM, les indicateurs disponibles n'étant pas représentatifs du mode de gestion de ce dernier, mais toutefois, la performance de l'OPCVM pourra être comparée à l'Euribor 3 mois + 3%.

La politique d'investissement de l'OPCVM consiste principalement à sélectionner des obligations, des titres de créances, des obligations perpétuelles ou des actions de préférence (preferred shares) émis par des institutions financières.

L'objectif est principalement de chercher à tirer avantage de la déqualification de titres Tier 1 ou Tier 2 du capital réglementaire des banques ou des compagnies d'assurance. Cette déqualification incite donc les émetteurs à racheter ces titres ou à faire des offres publiques d'échange avec une prime par rapport au prix de marché.

L'acquisition ou la cession des obligations ou titres de créances repose sur une analyse interne du risque de crédit de l'émetteur par Axiom Alternative Investments.

La gestion de l'OPCVM est complétement discrétionnaire. Les décisions d'investissement sont prises suivant les conditions et opportunités de marché.

L'OPCVM peut investir sur des obligations dont l'émetteur ou l'entité les garantissant ont une notation long terme au minimum d'« Investment Grade » ou estimée équivalente par Axiom Alternative Investments au moment de l'acquisition et jusqu'à 20% sur des émetteurs à haut rendement (dits « spéculatifs ») ou émetteurs non notés.

La part des investissements en produits de taux sera comprise entre 0 et 110% de l'actif net.

L'OPCVM pourra investir, jusqu'à 50% maximum de son actif net, dans des obligations « Additional Tier1 » ou « contingent convertible bonds » (Coco Bonds), émis par des institutions financières, afin de rechercher à capter un éventuel rendement plus élevé lié à leur subordination, en contrepartie d'un risque plus élevé.

L'OPCVM est géré à l'intérieur d'une fourchette de sensibilité aux taux comprise entre 0 et 8.

L'OPCVM pourra investir dans des « preferred shares » ou « actions de préférence » jusqu'à 50% de son actif net et dans des actions classiques jusqu'à 10% de son actif net.

L'exposition actions de l'OPCVM ne dépassera pas 50% de son actif net.

Une partie de l'actif pouvant être libellée dans des devises différentes de la devise de référence, l'euro, l'OPCVM sera couvert systématiquement contre ce risque. Cependant un risque de change accessoire existe. Il est limité à 10% de l'actif net.

L'OPCVM pourra détenir des parts ou actions d'OPC de droit français, européen ou étranger de droit équivalent jusqu'à 10% de son actif net.

L'OPCVM pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour couvrir ou exposer le portefeuille aux risques de taux, actions, de change et de crédit dans la limite d'un engagement maximum d'une fois son actif net.

L'OPCVM pourra effectuer des dépôts, des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

L'OPCVM utilisant des instruments dérivés et pouvant avoir recours aux emprunts d'espèces et aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne pourra pas dépasser 200% de l'actif net.

Votre catégorie de part ajoute une couverture contre le risque de change entre la livre britannique et l'euro. Le risque de change lié à la variation de l'euro par rapport à la devise de valorisation est résiduel du fait de sa couverture systématique.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : 4 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Un dispositif de plafonnement des rachats dit de *gates* ainsi qu'un mécanisme d'ajustement de la valeur liquidative dit de *swing pricing* peuvent être mis en oeuvre par Groupama Asset Management. Pour plus d'information sur le fonctionnement de ces dispositifs, veuillez-vous reporter à la rubrique sur les *gates* et le *swing pricing* dans les modalités de souscription et de rachat du prospectus, disponible sur le site internet www.groupama-am.com.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible ← → A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	**4**	5	6	7

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 4, en raison de son exposition au marché obligataire.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entrainer une baisse de la valeur liquidative.
- Risque de liquidité : Il peut se matérialiser par la difficulté à trouver des contreparties de marché ou des prix raisonnables dans certaines circonstances exceptionnelles de marché.
- Utilisation des instruments financiers dérivés : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Groupama
ASSET MANAGEMENT

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA AXIOM LEGACY

Part JU, C - Code ISIN : FR0013303484

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management. La gestion financière de l'OPCVM est déléguée à Axiom Alternative Investments.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion : Chercher à obtenir, sur l'horizon minimum d'investissement recommandé de 4 ans, un rendement annualisé égal ou supérieur à celui de l'indice Euribor 3 mois +3%, après déduction des frais de gestion.

Afin de parvenir à cet objectif, l'OPCVM investira principalement dans des obligations et actions de préférence (preferred shares) d'institutions financières au travers d'une gestion totalement discrétionnaire.

Indicateur de référence : Aucun indicateur de référence n'a vocation à être utilisé pour l'appréciation de la performance de l'OPCVM, les indicateurs disponibles n'étant pas représentatifs du mode de gestion de ce dernier, mais toutefois, la performance de l'OPCVM pourra être comparée à l'Euribor 3 mois + 3%..

La politique d'investissement de l'OPCVM consiste principalement à sélectionner des obligations, des titres de créances, des obligations perpétuelles ou des actions de préférence (preferred shares) émis par des institutions financières.

L'objectif est principalement de chercher à tirer avantage de la déqualification de titres Tier 1 ou Tier 2 du capital réglementaire des banques ou des compagnies d'assurance. Cette déqualification incite donc les émetteurs à racheter ces titres ou à faire des offres publiques d'échange avec une prime par rapport au prix de marché.

L'acquisition ou la cession des obligations ou titres de créances repose sur une analyse interne du risque de crédit de l'émetteur par Axiom Alternative Investments.

La gestion de l'OPCVM est complétement discrétionnaire. Les décisions d'investissement sont prises suivant les conditions et opportunités de marché.

L'OPCVM peut investir sur des obligations dont l'émetteur ou l'entité les garantissant ont une notation long terme au minimum d'« Investment Grade » ou estimée équivalente par Axiom Alternative Investments au moment de l'acquisition et jusqu'à 20% sur des émetteurs à haut rendement (dits « spéculatifs ») ou émetteurs non notés.

La part des investissements en produits de taux sera comprise entre 0 et 110% de l'actif net.

L'OPCVM pourra investir, jusqu'à 50% maximum de son actif net, dans des obligations « Additional Tier1 » ou « contingent convertible bonds » (Coco Bonds), émis par des institutions financières, afin de rechercher à capter un éventuel rendement plus élevé lié à leur subordination, en contrepartie d'un risque plus élevé.

L'OPCVM est géré à l'intérieur d'une fourchette de sensibilité aux taux comprise entre 0 et 8.

L'OPCVM pourra investir dans des « preferred shares » ou « actions de préférence » jusqu'à 50% de son actif net et dans des actions classiques jusqu'à 10% de son actif net.

L'exposition actions de l'OPCVM ne dépassera pas 50% de son actif net.

Une partie de l'actif pouvant être libellée dans des devises différentes de la devise de référence, l'euro, l'OPCVM sera couvert systématiquement contre ce risque. Cependant un risque de change accessoire existe. Il est limité à 10% de l'actif net.

L'OPCVM pourra détenir des parts ou actions d'OPC de droit français, européen ou étranger de droit équivalent jusqu'à 10% de son actif net.

L'OPCVM pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour couvrir ou exposer le portefeuille aux risques de taux, actions, de change et de crédit dans la limite d'un engagement maximum d'une fois son actif net.

L'OPCVM pourra effectuer des dépôts, des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

L'OPCVM utilisant des instruments dérivés et pouvant avoir recours aux emprunts d'espèces et aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne pourra pas dépasser 200% de l'actif net.

Votre catégorie de part ajoute une couverture contre le risque de change entre le dollar US et l'euro. Le risque de change lié à la variation de l'euro par rapport à la devise de valorisation est résiduel du fait de sa couverture systématique.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : 4 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Un dispositif de plafonnement des rachats dit de *gates* ainsi qu'un mécanisme d'ajustement de la valeur liquidative dit de *swing pricing* peuvent être mis en oeuvre par Groupama Asset Management. Pour plus d'information sur le fonctionnement de ces dispositifs, veuillez-vous reporter à la rubrique sur les *gates* et le *swing pricing* dans les modalités de souscription et de rachat du prospectus, disponible sur le site internet www.groupama-am.com..

Profil de risque et de rendement

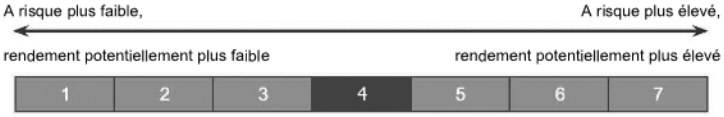

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 4, en raison de son exposition au marché obligataire.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entrainer une baisse de la valeur liquidative.
- Risque de liquidité : Il peut se matérialiser par la difficulté à trouver des contreparties de marché ou des prix raisonnables dans certaines circonstances exceptionnelles de marché.
- Utilisation des instruments financiers dérivés : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Groupama
ASSET MANAGEMENT

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA AXIOM LEGACY

Part JS, C - Code ISIN : FR0013303492

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management. La gestion financière de l'OPCVM est déléguée à Axiom Alternative Investments.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion : Chercher à obtenir, sur l'horizon minimum d'investissement recommandé de 4 ans, un rendement annualisé égal ou supérieur à celui de l'indice Euribor 3 mois +3%, après déduction des frais de gestion.

Afin de parvenir à cet objectif, l'OPCVM investira principalement dans des obligations et actions de préférence (preferred shares) d'institutions financières au travers d'une gestion totalement discrétionnaire.

Indicateur de référence : Aucun indicateur de référence n'a vocation à être utilisé pour l'appréciation de la performance de l'OPCVM, les indicateurs disponibles n'étant pas représentatifs du mode de gestion de ce dernier, mais toutefois, la performance de l'OPCVM pourra être comparée à l'Euribor 3 mois + 3%..

La politique d'investissement de l'OPCVM consiste principalement à sélectionner des obligations, des titres de créances, des obligations perpétuelles ou des actions de préférence (preferred shares) émis par des institutions financières.

L'objectif est principalement de chercher à tirer avantage de la déqualification de titres Tier 1 ou Tier 2 du capital réglementaire des banques ou des compagnies d'assurance. Cette déqualification incite donc les émetteurs à racheter ces titres ou à faire des offres publiques d'échange avec une prime par rapport au prix de marché.

L'acquisition ou la cession des obligations ou titres de créances repose sur une analyse interne du risque de crédit de l'émetteur par Axiom Alternative Investments.

La gestion de l'OPCVM est complétement discrétionnaire. Les décisions d'investissement sont prises suivant les conditions et opportunités de marché.

L'OPCVM peut investir sur des obligations dont l'émetteur ou l'entité les garantissant ont une notation long terme au minimum d'« Investment Grade » ou estimée équivalente par Axiom Alternative Investments au moment de l'acquisition et jusqu'à 20% sur des émetteurs à haut rendement (dits « spéculatifs ») ou émetteurs non notés.

La part des investissements en produits de taux sera comprise entre 0 et 110% de l'actif net.

L'OPCVM pourra investir, jusqu'à 50% maximum de son actif net, dans des obligations « Additional Tier1 » ou « contingent convertible bonds » (Coco Bonds), émis par des institutions financières, afin de rechercher à capter un éventuel rendement plus élevé lié à leur subordination, en contrepartie d'un risque plus élevé.

L'OPCVM est géré à l'intérieur d'une fourchette de sensibilité aux taux comprise entre 0 et 8.

L'OPCVM pourra investir dans des « preferred shares » ou « actions de préférence » jusqu'à 50% de son actif net et dans des actions classiques jusqu'à 10% de son actif net.

L'exposition actions de l'OPCVM ne dépassera pas 50% de son actif net.

Une partie de l'actif pouvant être libellée dans des devises différentes de la devise de référence, l'euro, l'OPCVM sera couvert systématiquement contre ce risque. Cependant un risque de change accessoire existe. Il est limité à 10% de l'actif net.

L'OPCVM pourra détenir des parts ou actions d'OPC de droit français, européen ou étranger de droit équivalent jusqu'à 10% de son actif net.

L'OPCVM pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour couvrir ou exposer le portefeuille aux risques de taux, actions, de change et de crédit dans la limite d'un engagement maximum d'une fois son actif net.

L'OPCVM pourra effectuer des dépôts, des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

L'OPCVM utilisant des instruments dérivés et pouvant avoir recours aux emprunts d'espèces et aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne pourra pas dépasser 200% de l'actif net.

Votre catégorie de part ajoute une couverture contre le risque de change entre le franc suisse et l'euro. Le risque de change lié à la variation de l'euro par rapport à la devise de valorisation est résiduel du fait de sa couverture systématique.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : 4 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Un mécanisme d'ajustement de la valeur liquidative ou de *swing pricing* peut être mis en oeuvre par Groupama Asset Management. Pour plus d'information sur le fonctionnement de ce dispositif, veuillez-vous reporter à la rubrique sur le *swing pricing* dans les modalités de souscription et de rachat du prospectus, disponible sur le site internet www.groupama-am.com.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, → A risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible → rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	**4**	5	6	7

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 4, en raison de son exposition au marché obligataire.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entrainer une baisse de la valeur liquidative.
- Risque de liquidité : Il peut se matérialiser par la difficulté à trouver des contreparties de marché ou des prix raisonnables dans certaines circonstances exceptionnelles de marché.
- Utilisation des instruments financiers dérivés : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Groupama
ASSET MANAGEMENT

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA AXIOM LEGACY

Part JD, D - Code ISIN : FR0013302833

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management. La gestion financière de l'OPCVM est déléguée à Axiom Alternative Investments.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion : Chercher à obtenir, sur l'horizon minimum d'investissement recommandé de 4 ans, un rendement annualisé égal ou supérieur à celui de l'indice Euribor 3 mois +3%, après déduction des frais de gestion.
Afin de parvenir à cet objectif, l'OPCVM investira principalement dans des obligations et actions de préférence (preferred shares) d'institutions financières au travers d'une gestion totalement discrétionnaire.

Indicateur de référence : Aucun indicateur de référence n'a vocation à être utilisé pour l'appréciation de la performance de l'OPCVM, les indicateurs disponibles n'étant pas représentatifs du mode de gestion de ce dernier, mais toutefois, la performance de l'OPCVM pourra être comparée à l'Euribor 3 mois + 3%..
La politique d'investissement de l'OPCVM consiste principalement à sélectionner des obligations, des titres de créances, des obligations perpétuelles ou des actions de préférence (preferred shares) émis par des institutions financières.

L'objectif est principalement de chercher à tirer avantage de la déqualification de titres Tier 1 ou Tier 2 du capital réglementaire des banques ou des compagnies d'assurance. Cette déqualification incite donc les émetteurs à racheter ces titres ou à faire des offres publiques d'échange avec une prime par rapport au prix de marché.
L'acquisition ou la cession des obligations ou titres de créances repose sur une analyse interne du risque de crédit de l'émetteur par Axiom Alternative Investments.
La gestion de l'OPCVM est complétement discrétionnaire. Les décisions d'investissement sont prises suivant les conditions et opportunités de marché.
L'OPCVM peut investir sur des obligations dont l'émetteur ou l'entité les garantissant ont une notation long terme au minimum d'« Investment Grade » ou estimée équivalente par Axiom Alternative Investments au moment de l'acquisition et jusqu'à 20% sur des émetteurs à haut rendement (dits « spéculatifs ») ou émetteurs non notés.
La part des investissements en produits de taux sera comprise entre 0 et 110% de l'actif net.
L'OPCVM pourra investir, jusqu'à 50% maximum de son actif net, dans des obligations « Additional Tier1 » ou « contingent convertible bonds » (Coco Bonds), émis par des institutions financières, afin de rechercher à capter un éventuel rendement plus élevé lié à leur subordination, en contrepartie d'un risque plus élevé.
L'OPCVM est géré à l'intérieur d'une fourchette de sensibilité aux taux comprise entre 0 et 8.
L'OPCVM pourra investir dans des « preferred shares » ou « actions de préférence » jusqu'à 50% de son actif net et dans des actions classiques jusqu'à 10% de son actif net.
L'exposition actions de l'OPCVM ne dépassera pas 50% de son actif net.
Une partie de l'actif pouvant être libellée dans des devises différentes de la devise de référence, l'euro, l'OPCVM sera couvert systématiquement contre ce risque. Cependant un risque de change accessoire existe. Il est limité à 10% de l'actif net.
L'OPCVM pourra détenir des parts ou actions d'OPC de droit français, européen ou étranger de droit équivalent jusqu'à 10% de son actif net.
L'OPCVM pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour couvrir ou exposer le portefeuille aux risques de taux, actions, de change et de crédit dans la limite d'un engagement maximum d'une fois son actif net.
L'OPCVM pourra effectuer des dépôts, des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.
L'OPCVM utilisant des instruments dérivés et pouvant avoir recours aux emprunts d'espèces et aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne pourra pas dépasser 200% de l'actif net.
Affectation des sommes distribuables : Distribution
Durée de placement minimum recommandée : 4 ans.
Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.
Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.
Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).
Un dispositif de plafonnement des rachats dit de *gates* ainsi qu'un mécanisme d'ajustement de la valeur liquidative dit de *swing pricing* peuvent être mis en oeuvre par Groupama Asset Management. Pour plus d'information sur le fonctionnement de ces dispositifs, veuillez-vous reporter à la rubrique sur les *gates* et le *swing pricing* dans les modalités de souscription et de rachat du prospectus, disponible sur le site internet www.groupama-am.com.

Profil de risque et de rendement

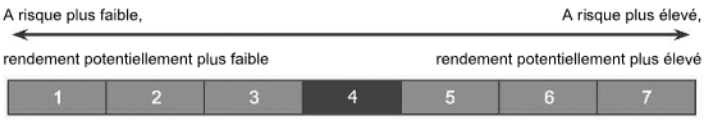

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.
Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.
La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
L'OPCVM a un niveau de risque de 4, en raison de son exposition au marché obligataire.
Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.
Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entrainer une baisse de la valeur liquidative.
- Risque de liquidité : Il peut se matérialiser par la difficulté à trouver des contreparties de marché ou des prix raisonnables dans certaines circonstances exceptionnelles de marché.
- Utilisation des instruments financiers dérivés : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Groupama
ASSET MANAGEMENT

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA AXIOM LEGACY

Part R, C - Code ISIN : FR0013302858

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management. La gestion financière de l'OPCVM est déléguée à Axiom Alternative Investments.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion : Chercher à obtenir, sur l'horizon minimum d'investissement recommandé de 4 ans, un rendement annualisé égal ou supérieur à celui de l'indice Euribor 3 mois +3%, après déduction des frais de gestion.
Afin de parvenir à cet objectif, l'OPCVM investira principalement dans des obligations et actions de préférence (preferred shares) d'institutions financières au travers d'une gestion totalement discrétionnaire.

Indicateur de référence : Aucun indicateur de référence n'a vocation à être utilisé pour l'appréciation de la performance de l'OPCVM, les indicateurs disponibles n'étant pas représentatifs du mode de gestion de ce dernier, mais toutefois, la performance de l'OPCVM pourra être comparée à l'Euribor 3 mois + 3%..
La politique d'investissement de l'OPCVM consiste principalement à sélectionner des obligations, des titres de créances, des obligations perpétuelles ou des actions de préférence (preferred shares) émis par des institutions financières.

L'objectif est principalement de chercher à tirer avantage de la déqualification de titres Tier 1 ou Tier 2 du capital réglementaire des banques ou des compagnies d'assurance. Cette déqualification incite donc les émetteurs à racheter ces titres ou à faire des offres publiques d'échange avec une prime par rapport au prix de marché.
L'acquisition ou la cession des obligations ou titres de créances repose sur une analyse interne du risque de crédit de l'émetteur par Axiom Alternative Investments.
La gestion de l'OPCVM est complétement discrétionnaire. Les décisions d'investissement sont prises suivant les conditions et opportunités de marché.
L'OPCVM peut investir sur des obligations dont l'émetteur ou l'entité les garantissant ont une notation long terme au minimum d'« Investment Grade » ou estimée équivalente par Axiom Alternative Investments au moment de l'acquisition et jusqu'à 20% sur des émetteurs à haut rendement (dits « spéculatifs ») ou émetteurs non notés.
La part des investissements en produits de taux sera comprise entre 0 et 110% de l'actif net.
L'OPCVM pourra investir, jusqu'à 50% maximum de son actif net, dans des obligations « Additional Tier1 » ou « contingent convertible bonds » (Coco Bonds), émis par des institutions financières, afin de rechercher à capter un éventuel rendement plus élevé lié à leur subordination, en contrepartie d'un risque plus élevé.
L'OPCVM est géré à l'intérieur d'une fourchette de sensibilité aux taux comprise entre 0 et 8.
L'OPCVM pourra investir dans des « preferred shares » ou « actions de préférence » jusqu'à 50% de son actif net et dans des actions classiques jusqu'à 10% de son actif net.
L'exposition actions de l'OPCVM ne dépassera pas 50% de son actif net.
Une partie de l'actif pouvant être libellée dans des devises différentes de la devise de référence, l'euro, l'OPCVM sera couvert systématiquement contre ce risque. Cependant un risque de change accessoire existe. Il est limité à 10% de l'actif net.
L'OPCVM pourra détenir des parts ou actions d'OPC de droit français, européen ou étranger de droit équivalent jusqu'à 10% de son actif net.
L'OPCVM pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour couvrir ou exposer le portefeuille aux risques de taux, actions, de change et de crédit dans la limite d'un engagement maximum d'une fois son actif net.
L'OPCVM pourra effectuer des dépôts, des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.
L'OPCVM utilisant des instruments dérivés et pouvant avoir recours aux emprunts d'espèces et aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne pourra pas dépasser 200% de l'actif net.
Affectation des sommes distribuables : Capitalisation
Durée de placement minimum recommandée : 4 ans.
Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.
Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.
Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).
Un dispositif de plafonnement des rachats dit de *gates* ainsi qu'un mécanisme d'ajustement de la valeur liquidative dit de *swing pricing* peuvent être mis en oeuvre par Groupama Asset Management. Pour plus d'information sur le fonctionnement de ces dispositifs, veuillez-vous reporter à la rubrique sur les *gates* et le *swing pricing* dans les modalités de souscription et de rachat du prospectus, disponible sur le site internet www.groupama-am.com.

Profil de risque et de rendement

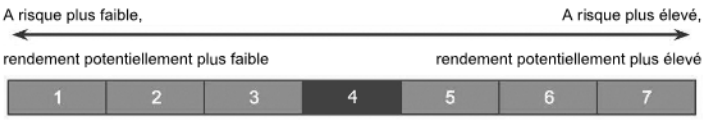

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.
Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.
La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 4, en raison de son exposition au marché obligataire.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.
Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entrainer une baisse de la valeur liquidative.
- Risque de liquidité : Il peut se matérialiser par la difficulté à trouver des contreparties de marché ou des prix raisonnables dans certaines circonstances exceptionnelles de marché.
- Utilisation des instruments financiers dérivés : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Groupama
ASSET MANAGEMENT

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA AXIOM LEGACY

Part T, C - Code ISIN : FR0013302874

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management. La gestion financière de l'OPCVM est déléguée à Axiom Alternative Investments.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion : Chercher à obtenir, sur l'horizon minimum d'investissement recommandé de 4 ans, un rendement annualisé égal ou supérieur à celui de l'indice Euribor 3 mois +3%, après déduction des frais de gestion.
Afin de parvenir à cet objectif, l'OPCVM investira principalement dans des obligations et actions de préférence (preferred shares) d'institutions financières au travers d'une gestion totalement discrétionnaire.

Indicateur de référence : Aucun indicateur de référence n'a vocation à être utilisé pour l'appréciation de la performance de l'OPCVM, les indicateurs disponibles n'étant pas représentatifs du mode de gestion de ce dernier, mais toutefois, la performance de l'OPCVM pourra être comparée à l'Euribor 3 mois + 3%..
La politique d'investissement de l'OPCVM consiste principalement à sélectionner des obligations, des titres de créances, des obligations perpétuelles ou des actions de préférence (preferred shares) émis par des institutions financières.

L'objectif est principalement de chercher à tirer avantage de la déqualification de titres Tier 1 ou Tier 2 du capital réglementaire des banques ou des compagnies d'assurance. Cette déqualification incite donc les émetteurs à racheter ces titres ou à faire des offres publiques d'échange avec une prime par rapport au prix de marché.
L'acquisition ou la cession des obligations ou titres de créances repose sur une analyse interne du risque de crédit de l'émetteur par Axiom Alternative Investments.
La gestion de l'OPCVM est complétement discrétionnaire. Les décisions d'investissement sont prises suivant les conditions et opportunités de marché.
L'OPCVM peut investir sur des obligations dont l'émetteur ou l'entité les garantissant ont une notation long terme au minimum d'« Investment Grade » ou estimée équivalente par Axiom Alternative Investments au moment de l'acquisition et jusqu'à 20% sur des émetteurs à haut rendement (dits « spéculatifs ») ou émetteurs non notés.
La part des investissements en produits de taux sera comprise entre 0 et 110% de l'actif net.
L'OPCVM pourra investir, jusqu'à 50% maximum de son actif net, dans des obligations « Additional Tier1 » ou « contingent convertible bonds » (Coco Bonds), émis par des institutions financières, afin de rechercher à capter un éventuel rendement plus élevé lié à leur subordination, en contrepartie d'un risque plus élevé.
L'OPCVM est géré à l'intérieur d'une fourchette de sensibilité aux taux comprise entre 0 et 8.
L'OPCVM pourra investir dans des « preferred shares » ou « actions de préférence » jusqu'à 50% de son actif net et dans des actions classiques jusqu'à 10% de son actif net.
L'exposition actions de l'OPCVM ne dépassera pas 50% de son actif net.
Une partie de l'actif pouvant être libellée dans des devises différentes de la devise de référence, l'euro, l'OPCVM sera couvert systématiquement contre ce risque. Cependant un risque de change accessoire existe. Il est limité à 10% de l'actif net.
L'OPCVM pourra détenir des parts ou actions d'OPC de droit français, européen ou étranger de droit équivalent jusqu'à 10% de son actif net.
L'OPCVM pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour couvrir ou exposer le portefeuille aux risques de taux, actions, de change et de crédit dans la limite d'un engagement maximum d'une fois son actif net.
L'OPCVM pourra effectuer des dépôts, des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.
L'OPCVM utilisant des instruments dérivés et pouvant avoir recours aux emprunts d'espèces et aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne pourra pas dépasser 200% de l'actif net.
Affectation des sommes distribuables : Capitalisation
Durée de placement minimum recommandée : 4 ans.
Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.
Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.
Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).
Un dispositif de plafonnement des rachats dit de *gates* ainsi qu'un mécanisme d'ajustement de la valeur liquidative dit de *swing pricing* peuvent être mis en oeuvre par Groupama Asset Management. Pour plus d'information sur le fonctionnement de ces dispositifs, veuillez-vous reporter à la rubrique sur les *gates* et le *swing pricing* dans les modalités de souscription et de rachat du prospectus, disponible sur le site internet www.groupama-am.com.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible — A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	**4**	5	6	7

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.
Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.
La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
L'OPCVM a un niveau de risque de 4, en raison de son exposition au marché obligataire.
Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.
Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entrainer une baisse de la valeur liquidative.
- Risque de liquidité : Il peut se matérialiser par la difficulté à trouver des contreparties de marché ou des prix raisonnables dans certaines circonstances exceptionnelles de marché.
- Utilisation des instruments financiers dérivés : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.